

*Bulletin n°  
municipal 85*

*Les  
Marzures*

*janvier 2017*



# Sommaire

Bulletin Municipal n°85 - Janvier 2017

## 2 Sommaire

### 3 Edito de Mme le Maire

### *À la une*

- 4 Les volontaires service civique
- 6 Le nouveau service communication
- 7 La nouvelle communauté de communes
- 8 Recensement de la population
- 10 Vigilance attentats : les bons réflexes
- 11 L'Agence Postale Communale
- 12 Élections 2017

### *Votre commune en action*

- 13 Travaux
- 15 Les élus au travail
- 18 Bibliothèque

### *Rétrospective*

- 20 Festivités 13 et 14 juillet
- 22 La Guinguette
- 23 18 juillet. Hommage
- 24 Le Voyage des Anciens à Paris
- 27 Le Voyage des Anciens à Sedan
- 29 Récompenses Maisons Fleuries  
Obtention de la troisième fleur
- 30 Bruno Rochette à l'honneur
- 31 Inauguration du chemin de mémoire
- 32 Commémorations du 11 novembre  
(expo, conférences, défilés)
- 34 Concert d'Eric Frasiak
- 38 Représentation théâtrale
- 39 Téléthon
- 40 Repas des Anciens
- 42 Voeux du maire
- 47 Remise des passeports culturels

### *Histoire de Les Mazures*

- 48 Histoire des enrésinements

### 49 Parole aux associations

### 56 Programmation culturelle 2017

### 57 Informations diverses

### 58 État Civil

### 59 Souvenirs Souvenirs

### Vie pratique





# Édito du maire

Chers Mazuroises, Mazurois,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite professionnelle et personnelle. Que cette année soit fraternelle, et solidaire.

Nous quittons 2016 marquée par les événements terribles qui ont frappé le monde. Nous devons nous rassembler autour des valeurs essentielles que sont, le respect, la fraternité, l'humanisme.

**« Nous devons apprendre à vivre comme des frères sinon nous mourrons tous comme des idiots ».**

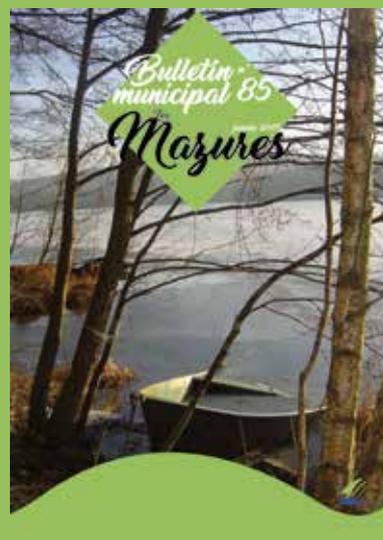
*Martin Luther King*

L'équipe municipale est plus que jamais au travail pour mettre en place les projets pour lesquels vous nous avez élus. J'adresse ici même mes remerciements à l'ensemble des élus pour leur loyauté et leur engagement. Cette équipe municipale soudée, solidaire, œuvre quotidiennement pour le bien-être et le bien vivre aux Mazures.

Ce 85<sup>e</sup> bulletin tend de plus en plus vers une qualité professionnelle. Il est une vitrine de l'action municipale et de la vie du village.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Elisabeth BONILLO DERAM  
Maire.



## Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,  
Maire de Les Mazures

## Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Benoît Didier, Claude Pérignon, Karine Pouillaude, Loetitia Da Silva-Manquillet, Morgane Jeannesson, Philippe Gonçalves, Ali Bitam

## Crédit photographique

Karine Pouillaude, Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-Manquillet, Morgane Jeannesson, Daniel Stillen

## Impression

Sopaic Repro  
Charleville-Mézières

## Site Internet

[www.lesmazures.fr](http://www.lesmazures.fr)

Magazine distribué gratuitement



# La commune oeuvre pour la jeunesse

## Volontaires en Service Civique...

### 4 missions au service de la commune et du Centre Socio Culturel

**Cécile Merlin** a 24 ans.

Il ne faut pas se fier à la frêle silhouette de cette jeune femme qui pratique...le parachutisme !

La danse jazz est aussi une autre passion. Son niveau d'étude BTS, Management des Unités Commerciales, l'a conduite à diverses expériences dans le domaine de la vente.

Sa volonté de mettre à disposition des qualités relationnelles affirmées, lui vaut de rejoindre l'équipe de Sandrine Rogissart au Centre Socio Educatif. Elle y a fait rapidement sa place et nous la savons très appréciée des seniors à qui elle accorde une grande attention.

**Anthony Tiberkane** est Mazurois, de la rue du Bochet Haut précisément.

Il fait preuve d'une détermination certaine et a postulé pour une mission « espaces verts et patrimoine communal ». Anthony affiche des compétences et une pratique déjà importante en tant qu'électricien. Il a également déjà travaillé dans le secteur peinture. La maîtrise de l'outil informatique est devenue une passion qui oriente son projet personnel vers un BTS maintenance informatique. Son intégration à l'équipe technique est remarquable. Nous lui devons, avec **Denis Refus**, les décorations de Noël dont ils ont pris l'initiative. Tous ont en tête le fameux traîneau, qui, après avoir accompagné le repas des anciens, a été installé près de la fontaine de la route du Bourg. Peut être certains l'ont-ils reconnu grimé en Père Noël le 10 décembre ?

### Deux nouveaux volontaires en service civique Recrutés et accueillis en décembre pour une mission de 8 mois

**Yoann Duquènois** a 22 ans et demeure à Laifour.

Amateur de littérature fantastique, Yoann est aussi sportif ; il pratique cyclisme et randonnée. Les petits travaux de menuiserie, de maçonnerie et d'électricité l'intéressent. Il s'est déjà orienté vers les espaces verts en effectuant un stage long dans ce domaine. Il rejoint l'équipe des ouvriers municipaux dans laquelle il a trouvé rapidement sa place.

Yoann se projette bien au-delà des 8 mois de sa mission. Il prépare, par des cours en ligne, le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires. Son engagement dans ce projet personnel demande une belle volonté qui semble bien le caractériser et mérite encouragement.

**Eloïse Coibion** est originaire de Charleville-Mézières.

Au mois de juin 2016, elle fêtait ses 20 ans et obtenait un BTS, Brevet de Technicien Supérieur Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social.

Si lecture et shopping font partie de ses hobbies, elle est aussi musicienne et plus précisément saxophoniste...

Eloïse a une expérience d'accompagnement des jeunes de 5 à 13 ans qu'elle réinvestit au centre socio-culturel sous l'autorité de Sandrine Rogissart. Le temps de sa mission, jusqu'en août 2017, elle va se consacrer à préparer la poursuite de son cursus de formation : objectif une licence professionnelle en alternance.

Bienvenue à Eloïse et Yoann. Par leur participation aux entreprises de la commune et du centre social, ils vont acquérir une expérience professionnelle réelle et du travail en équipe qui étiera leur curriculum vitae.

## - À LA UNE -



Cécile Merlin



Denis Refus

Anthony Tiberkane

Yoann Duquenois



Eloïse Coibion

Quinze jeunes ont jusqu'à présent bénéficié du contrat Service Civique sur la commune.

Du 01/03/2015 au 31/10/2015

LEAL-CLARO Valentin

FRANÇOIS Vincent

RENOLLET Florian

ROCHETTE Thibault

Du 01/12/2015 au 31/10/2016

ABDELMALEK Marie (démission au 30/04/2016)

JEANNESSON Morgane

VUILLOT Lionel

EVRARD Léana

WARIN Thomas

Du 01/07/2016 au 28/02/2017

POTTIER Mélissa (démission au 13/11/2016)

Du 01/08/2016 au 31/03/2017

TIBERKANE Anthony

REFUS Denis (démission au 30/01/2016)

MERLIN Cécile

Du 19/12/2016 au 18/08/2017

COIBION Eloïse (jusqu'au 18/07/2017)

DUQUENOIS Yoann

# Recrutement d'une chargée de mission en communication

Le développement de l'information et des moyens de la véhiculer conduit à s'assurer le concours d'une personne qualifiée pour :

- Améliorer les supports traditionnellement utilisés (flyers, bulletins...) et tendre vers une qualité professionnelle des publications
- Créer et entretenir le réseau relationnel avec les médias locaux (presse, radios...)
- Accompagner l'action municipale, mettre en mémoire l'actualité et les événements marquants du village, accompagner et servir les projets culturels et festifs
- Apporter une aide technique et logistique aux diverses initiatives scolaires ou associatives, validées par la municipalité
- Rendre opérationnel et actualiser en continu le site WEB de la commune

**Morgane Jeannesson** assure cette mission depuis décembre.

Morgane a accompli précédemment une mission en qualité de volontaire service civique et donné entière satisfaction aux élus.

Son livret de compétences est particulièrement bien abondé d'un BTS communication visuelle, d'une licence Arts du spectacle et d'un master 1 cinéma.

Elle a fait à nouveau ses preuves notamment en concevant le bulletin spécial « Inauguration du Chemin de Mémoire ». Chacun a pu apprécier la qualité de son travail.

Morgane exerce à raison de 24 heures hebdomadaires du mardi au jeudi. Par ailleurs, elle assure des vacations les autres jours au Palais des Beaux Arts de Lille.

Réactivité, efficacité et discrétion caractérisent cette jeune femme très volontaire.



Claude Pérignon

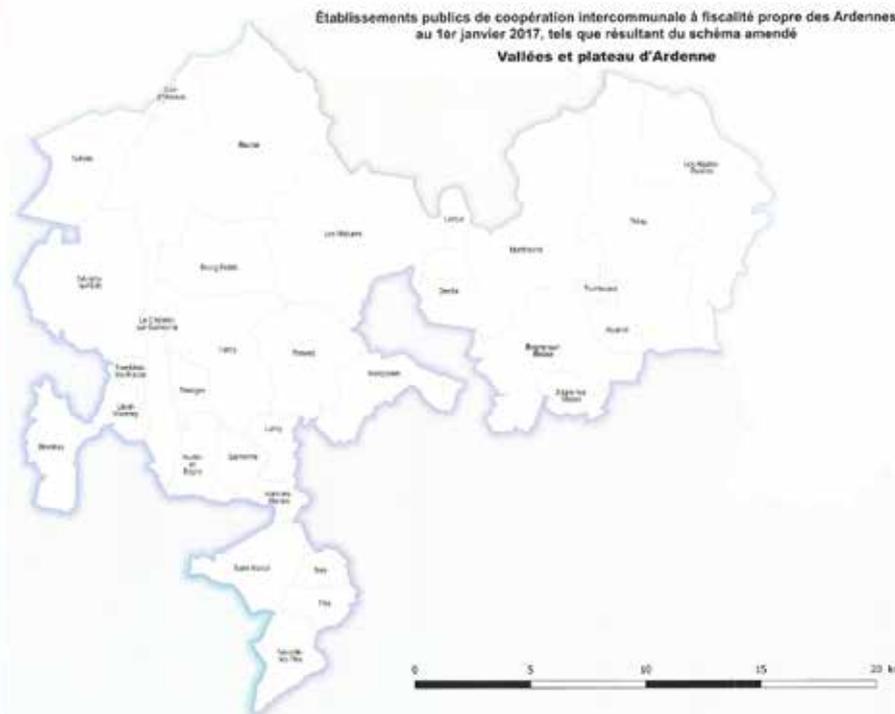
# Communauté de communes Vallées et plateau d'Ardenne

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes Portes de France et Meuse et Semoy ont fusionné. Ainsi est née la nouvelle communauté de communes **Vallées et plateau d'Ardenne** qui regroupe 31 communes (voir carte ci-contre).

Elle est constituée de 53 conseillers communautaires sous la présidence de **Régis Depaix**, maire de Montcornet et ancien président de Portes de France, et de son premier vice-président **Érick Pilardeau**, maire de Bogny-sur-Meuse et ancien président de Meuse et Semoy. Onze autres vice-présidents se partagent les diverses commissions qui régissent la communauté de communes.

«Volonté de limiter à 12 commissions et mon engagement départemental expliquent ma non-candidature pour une vice-présidence. Je serai membre actif de trois des plus importantes : Finances, Ordures Ménagères et Tourisme. Des conseillers des Mazures seront associés aux travaux des commissions.»

Elisabeth Bonillo Deram



## CONSTITUTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES ET PLATEAU D'ARDENNE REPRÉSENTATION PORTE DE FRANCE

COMMUNES	POPULATION	NOMBRE DE CONSEILLERS	
		Portes de France	Vallées et Plateau d'Ardenne
BLOMBAY	131	1 titulaire	1 titulaire*
BOURG-FIDÈLE	896	3 titulaires	1 titulaire*
LE CHATELET / SORMONNE	167	1 titulaire	1 titulaire*
GUE D'HOSSUS	534	2 titulaires	1 titulaire*
HAM LES MOINES	393	1 titulaire	1 titulaire*
NARCY	509	2 titulaires	1 titulaire*
LAVAL MORENCY	248	1 titulaire	1 titulaire*
LES MAZURES	965	3 titulaires	1 titulaire*
LONNY	641	2 titulaires	1 titulaire*
MONTCORNET	317	1 titulaire	1 titulaire*
MURTIN ET BOGNY	175	1 titulaire	1 titulaire*
NEUVILLE LES THIS	376	1 titulaire	1 titulaire*
RENWEZ	1773	5 titulaires	3 titulaires
RIMOGNE	1477	4 titulaires	2 titulaires
ROCROI	2426	7 titulaires	4 titulaires
SAINT MARCEL	384	1 titulaire	1 titulaire*
SÉVIGNY LA FORET	273	1 titulaire	1 titulaire*
SORMONNE	563	2 titulaires	1 titulaire*
SURY	101	1 titulaire	1 titulaire*
TAILLETTE	401	1 titulaire	1 titulaire*
THIS	225	1 titulaire	1 titulaire*
TREMBLOIS LES ROCROI	171	1 titulaire	1 titulaire*
		43 conseillers	28 conseillers

\*1 conseiller suppléant à nommer lorsqu'il n'y a qu'un titulaire

■ Diminution du nombre de conseillers et redésignation des conseillers par le Conseil Municipal

■ Diminution du nombre de conseillers : Pas de nouvelle délibération (suit l'ordre)

## COMMISSIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES ET PLATEAU D'ARDENNE

Denis Binet (Rocroi)

«Ressources Humaines et organisation»

Alain Bernard (Monthermé)

«Projets Structurants et mutualisation»

Michel Doyen (Renwez)

«Finances - Affaires Financières et Juridiques»

Maryse Coucke (Sévigny-la-Forêt)

«Environnement - Assainissement»

Patrice Ramelet (Sury)

«Développement Économique»

Luc Lalouette (Tournavaux)

«Environnement - Ordures Ménagères»

Maurice Gengoux (Lairfour)

«Développement Touristique»

Robert Pascolo (Thilay)

«Social - Culture»

Grégory Truong (Rimogne)

«Communication - Nouvelles Compétences»

Jean-Claude Bauer (Deville)

«Infrastructures - Travaux»

André Liébeaux (Gué-d'Hossus)

«Habitat - Urbanisme - Transition Écologique»

## Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, **le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population**. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## Le recensement, c'est simple

Répondez par internet comme déjà 4,1 millions de personnes !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

**LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES FOYERS AVANT LE 18 FÉVRIER.**



### Nos agents recenseurs

Mesdames **Joëlle-Astrid LAMARLE** et **Frédérique MIDOUX**

Elles viendront déposer, à votre domicile, des documents à remplir et les récupéreront quand cela sera fait.

**Merci de bien vouloir leur réserver un bon accueil.**

# COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les **5** ans

Puis je reçois sa visite

Je remplis le questionnaire



Je suis informé de la visite de l'agent recenseur par courrier



Par internet sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) avec les codes personnels remis par l'agent recenseur



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les 8 ans sur un échantillon de **8%** de la population



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours

# LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

COMMENT ÇA MARCHE ?

① Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

② Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)  
LPEKD66  
Mthab73

③ Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0	1	0	3
03.3m <sup>2</sup> habitat			
0	1	4	0 0 5
logt		logt	

④ Répondez au questionnaire Vous serez guidé à chaque étape.

⑤ Validez et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

# Vigilance attentats

## Les bons réflexes

La société française est confrontée à la menace terroriste. Elle doit se préparer et se protéger contre toute éventualité. Une bonne organisation préalable au sein des bâtiments municipaux et intercommunaux ainsi qu'une réaction adaptée de l'ensemble des agents peuvent permettre de sauver des vies.

### RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

**1/ S'ÉCHAPPER** *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

**1** Localisez le danger pour vous en éloigner

**2** Enfumez-vous et barricadez-vous

**3** Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

**4** Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

**5** Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

**4** **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

**3** Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

**2** Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

**1** Localisez le danger pour vous en éloigner

*si possible, aidez les autres personnes à s'échapper*

*Ne vous exposez pas*

Aidez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

**3/ ALERTER**  
ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

**17 ou 112**

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

**VIGILANCE**

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr

# L'ApC



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

Ouverte depuis novembre 2008, l'Agence Postale Communale enregistre de bons résultats. Cette tendance s'est une nouvelle fois confirmée en 2016, comme le souligne David WALLERAND, Responsable Espace Commercial, Responsable d'exploitation à la direction Réseau et Banque de Champagne-Ardenne. Le responsable a tenu à féliciter la commune, et plus particulièrement Frédérique MIDOUX qui tient le guichet, pour la belle évolution du chiffre d'affaire de 2016 par rapport à 2015. Il souligne également son investissement pour l'Agence Postale Communale et la qualité de son travail. Depuis 2008, notre souhait a été de multiplier les produits à proposer à la population avec notamment la vente de produits comme : carte postale, cartes de vœux, papier cadeau, livres pour enfants....

En 2016, l'agence a compté en moyenne 16 clients par jour et pas moins de 20 opérations par jour en moyenne.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi,  
vendredi  
9 - 13h

Mercredi, samedi  
9h - 11h30





### Élections présidentielles

1er tour      Dimanche 23 avril 2017  
2ème tour    Dimanche 7 mai 2017

### Élections Législatives

1er tour      Dimanche 11 juin 2017  
2ème tour    Dimanche 18 juin 2017

Vous savez dès à présent que vous serez absent à ces dates alors pensez au **VOTE PAR PROCURATION !**

Celui-ci permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

### Qui peut recevoir une procuration ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions liées à l'inscription sur les listes électorales et au nombre maximum de procurations.

### Où faire la démarche ?

Le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

### Comment faire la démarche ?

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes.

Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance.

Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut

s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire cerfa n°14952\*01 qu'il présente ensuite au guichet.

### Durée de validité

La procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour un scrutin ou une durée limitée et déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

La durée maximum de la procuration est de 1 an. Rien n'interdit au mandant de faire établir sa procuration pour une durée plus courte (3 ou 6 mois par exemple)

Le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

**Précisions :** Le jour du vote si le mandant est finalement présent et que le mandataire n'a pas encore voté pour lui, il pourra lui-même exercer son droit de vote.

**Pour plus de renseignements :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

## - VOTRE COMMUNE EN ACTION -



### Les travaux réalisés

Fidèles à notre profession de foi, nous suivons les axes que nous nous étions fixés et parfois engageons aussi des investissements d'opportunité, qui nous semblent essentiels pour l'amélioration du cadre de vie de nos Mazurois.

La salle multi activités, à vocation culturelle et sportive, se termine, elle permettra un accueil plus adapté à un jeune public et un rapprochement avec les acteurs associatifs. Nous espérons l'inaugurer fin février.

Ces travaux réalisés pour un montant de 666 580€ ont été subventionnés par le département et la communauté de communes à hauteur de 16%.

Les travaux de renforcement du réseau d'eau de la ferme de la Grande Terre sont terminés; ils assureront une meilleure distribution de l'eau. Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité concomitants se poursuivent. On devrait voir disparaître une partie aérienne des supports et des fils, ce qui devrait améliorer considérablement la qualité de fourniture d'électricité pour ce secteur.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 93 000€ subventionnés à hauteur de 46% par

le SIAEP. Nous participons à hauteur de 20% à l'enfouissement du réseau électrique.

L'année 2017 verra le démarrage des travaux de requalification du quartier des Hayettes, ainsi que la réalisation d'une bibliothèque, en remplacement de l'existante, qui devrait offrir plus de confort et d'espace. La création d'un gîte au hameau des Vieilles Forges, des travaux d'accessibilité imposés par la réglementation, et bien d'autres projets dont nous ferons part ultérieurement.

Côté intercommunalité, le bâtiment devant accueillir l'entreprise ACCIOME 08 est achevé, dans des délais plus que honorables puisqu'il a été réalisé en moins de six mois.

La vingtaine de salariés ainsi que le PDG de cette société ont pu prendre possession des lieux entre Noël et nouvel an, et sans plus attendre lancer la production.

Nous pouvons nous féliciter de ce projet, car c'est à ce jour six entreprises qui occupent notre zone artisanale et nous espérons continuer dans cette voie.

Ali Bitam





# Vos élus au travail

## JUIN

- 1 : Comité de Pilotage Péri-Educatif avec AMEL
- 4 : Conseil Communautaire à Rocroy
- 5 : Rendez-vous avec l'association du Judo-club (
- 7 : Réunion de Travaux avec l'Agence 3 Arches + entreprises  
CDCI à la Préfecture  
Syndicat de piscine à Rocroy
- 11 : Commission travaux
- 12 : Réunion préparation travaux avec SIAEP + BEMOL enfouissement des Réseaux à la Grande-Terre  
Commission Bois
- 18 : Commission Travaux  
Conseil Communautaire à Rocroy
- 19 : Réunion de Travail
- 20 : Conseil Municipal
- 21 : Commission Impôts
- 25 : Commission Travaux
- 28 : Réunion avec Président de l'AMEL  
Jury Régional des villages fleuris

## AOÛT

- 2 : Maire - Adjoint
- 4 : Commission Travaux
- 8 : Maire – Adjoint  
CCAS
- 11 : Rendez-vous avec le Président du Judo-Club
- 16 : Maire – Adjoint
- 17 : Commission Bois en présence de l'ONF
- 19 : Commission sécurité à la Préfecture
- 22 : Maire – Adjoint
- 24 : Commission Bois
- 26 : Commission Travaux
- 29 : Maire – Adjoint
- 31 : Rendez-vous avec entreprise pour travaux église



## SEPTEMBRE

- 1 : Réunion Préfecture  
Rendez-vous avec Club Judo
- 2 : Préparation Festival des Légendes aux Vieilles-Forges
- 5 : Etablissement des fiches de poste  
Réunion du SINOA à Rocroy
- 6 : Maire – Adjoint  
Conseil Communautaire à Rocroy
- 7 : Comité Scientifique du Judenlager  
Réunion de travail
- 8 : Réunion avec la SAFER + Président de Portes de France  
Commission Travaux
- 12 : Maire – Adjoint  
Conseil Communautaire à Monthermé
- 14 : Conseil Municipal
- 15 : Commission Travaux
- 17 : Remise des récompenses des maisons fleuries
- 19 : Maire – Adjoint
- 20 : Rendez-vous avec des administrés
- 21 : Commission PLU
- 22 : Réunion à la Préfecture pour le recensement  
Réunion avec LEDA – Mr Royaux  
CCAS
- 23 : Assemblée Générale de LEDA à Revin
- 26 : Maire – Adjoint
- 28 : Mise en place parcellaire du lotissement
- 29 : Commission Bois  
Conseil Communautaire à Rocroy

## OCTOBRE

- 3 : Maire – Adjoints  
Commission Culture et fêtes
- 5 : Comité syndical VALODEA à Charleville  
Rendez-vous avec un administré
- 6 : Réunion l'Agence 3 Arches
- 7 : Réunions avec les concessionnaires ERDF – GRDF
- 8 : Tirage des Parts de Bois
- 10 : Maire – Adjoints avec Chargé de Mission du PNR sur  
l'éclairage public  
Réunion de Préparation de Contrebande avec l'AREL  
à Revin
- 11 : Réunion avec Agence 3 Arches + Rongère pour  
travaux voirie nouvelle salle  
Réunion à la mairie de Rimogne pour mise en place  
de notre nouvelle intercommunalité
- 12 : Réunion de travaux avec LEDA  
Réunion de travail des élus
- 13 : Réunion à la DDT  
CCAS
- 17 : Commission liste électorale  
Maire – Adjoints  
Conseil Municipal
- 18 : Conférence de Presse pour l'inauguration du  
Judenlager  
Réunion sur futur statut – compétences et  
gouvernance de notre nouvelle intercommunalité à  
Monthermé  
Rendez-vous avec un administré
- 19 : Réunion de préparation de l'inauguration du  
Judenlager avec les élus
- 20 : Réunion de bilan du Festival des Légendes
- 23 : INAUGURATION DU CHEMIN DE LA MÉMOIRE DU  
*JUDENLAGER*
- 24 : Maire – Adjoints  
Réunion de préparation du Téléthon avec les  
associations
- 26 : Rendez-vous avec des administrés
- 28 : Remise récompense Village fleuri à Poix-Terron

## NOVEMBRE

- 2 : Commission Finances
- 3 : Maire – Adjoints
- 5 : Remise de la 3<sup>e</sup> Fleurs à TROYES
- 7 : Maire – Adjoints
- 8 : Commission Finances
- 10 : Réunion travaux avec l'agence 3 Arches  
Tirage des Jurés d'Assises au tribunal de  
Charleville-Mézières  
Réunion Recensement en Mairie  
Assemblée Générale de la piscine de Rocroy
- 14 : Maire – Adjoints
- 15 : Réunion de préparation du TELETHON  
Réunion préparation de la nouvelle  
intercommunalité à Thilay
- 16 : Assemblée Générale des Mangeurs de Cercle à  
Revin
- 17 : Conseil Communautaire à Rocroy
- 21 Maire – Adjoints  
Conseil Municipal
- 22 : Commission Elections
- 23 : Rendez-vous avec des administrés
- 28 : Réunion sur la taxe de séjour à la communauté  
de communes à Rocroy  
Maire – Adjoints  
Commission Bois
- 29 : Réunion avec le président départemental des  
centre sociaux
- 30 : Réunion avec l'AAPH de Mohon

## DECEMBRE

- 1 : Rendez-vous avec le notaire de la commune pour finalisation de nos acquisitions foncières  
Conseil d'Administration de l'AMEL
- 2 : Téléthon
- 3 : Réunion Triage Forestier à Sécheval
- 5 : Réunion avec RTE  
Commission Culture  
Réunion du SEPA (syndicat d'eau) à Rocroy
- 6 : CCAS
- 7 : Accueil des nouveaux arrivants
- 12 : Conseil Municipal
- 13 : Conseil d'Ecole
- 14 : Maire –Adjoints
- 15 : Commission Finances
- 20 : Réunion du SINOA à Rocroy

## JANVIER

- 2 : Maire – Adjoints
- 4 : Réunion avec AREL préparation Festival  
Contrebande à Revin
- 5 : Commission Fêtes avec Commission Culture  
programmation année 2017
- 9 : Réunion Communauté de communes commission  
ordures ménagères à Rocroy  
Réunion de travail
- 10 : Commission élection
- 11 : CCAS
- 12 : Rendez-vous avec des administrés  
Commission Bois
- 13 : Conseil des Maires de notre nouvelle  
intercommunalité suivi d'un Conseil  
Communautaire pour la mise en place de Vallées  
et Plateau d'Ardennes
- 16 : Maire – Adjoints  
Conseil Municipal
- 17 : Réunion avec l'ASTRM + les communes de  
Tournes-Renwez-Arreux-Montcornet à Tournes
- 18 : Rendez-vous à la mairie des Mazures avec le  
Directeur de la Centrale Hydroélectrique
- 23 : Maire – Adjoints
- 24 : Distribution à l'école du « Chéquier Culture »  
Rendez-vous avec des administrés
- 26 : Commission travaux sur le terrain  
Commission Bois
- 27 : Distribution de la 2ème partie du « Chéquier  
Culture »  
Rendez-vous au stade avec l'ASTRM
- 30 : Réunion avec la Gendarmerie pour la mise en  
place de la Vidéo-Protection



# La bibliothèque

## 271 inscrits! Quelle meilleure évaluation du dynamisme de la bibliothèque ?

Traduit en pourcentage de la population du village, c'est impressionnant. **28 % des Mazuroises et Mazurois.**

Qui oserait dire, en tombant dans les clichés, que « *les gens ne lisent plus* » ?

Évidemment, il faut chercher localement les raisons de cet engouement pour la lecture et l'objet livre, malgré l'hégémonie des outils numériques de communication et « les autoroutes » des réseaux sociaux...

Le lieu est certes accueillant malgré l'exiguïté. Mais c'est l'ambiance sympathique qui en est le premier atout. L'appartenance au réseau de la bibliothèque départementale des Ardennes, BDA, facilite l'entreprise matériellement par des dépôts de livres, mais aussi à l'occasion par l'aide logistique et la formation si besoin.

L'effort budgétaire de la commune donne une plus value certaine – 2000 euros en 2016 – et permet à Arielle, et à ses « deux bénévoles préférées » comme elle les appelle, de mettre à disposition de récentes publications. Ces trois dames sont de grandes lectrices au fait de l'actualité littéraire. La culture locale et les années commémoratives ont abondé remarquablement le fonds documentaire, à l'exemple des publications des Éditions Ardennaises.

2017 sera une bonne année pour la

bibliothèque qui poursuivra sa « mission » de mise en appétence des plus jeunes. Arielle joue fort heureusement la carte des rencontres avec des auteurs et illustrateurs de la littérature jeunesse dont on sait la grande richesse, en partenariat avec la BDA. L'action vers les apprentis lecteurs du secteur enfance est fondamentale et doit faciliter considérablement l'accès des plus jeunes à la culture écrite et leur entrée à l'École du village.

Pour l'avenir, les élus sont bien sûr volontaires pour soutenir et améliorer le fonctionnement de la bibliothèque dont il n'est pas possible de repousser les murs pour plus de confort dû aux « usagers », gérer au mieux et valoriser un fonds romanesque et documentaire qui s'amplifie.

Un projet est à l'étude et pourrait voir le jour en 2017. Pour l'heure, des aides de financement sont d'ores et déjà acquises mais il faut attendre les évolutions conséquentes de la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier de la nouvelle communauté de communes et de l'attribution des compétences entre les deux entités administratives.

Dans tous les cas, l'évolution souhaitée a recueilli la volonté d'aboutir de l'équipe municipale pour accompagner ce qui se nomme simplement une belle réussite.

Claude Pérignon



## *Rapport d'activités de la Bibliothèque Année 2016*

La bibliothèque compte actuellement **271 inscrits** dont 158 actifs, petite baisse de fréquentation des scolaires (Il serait important de réfléchir avec les enseignants afin de leur donner envie de venir) Par contre augmentation sensible du nombre de prêt : 3707 ouvrages sortis en 2016 contre 2694 en 2015.

Les animations « Heure du Conte » avec les assistantes maternelles fonctionnent toujours aussi bien, les histoires lues aux tout petits nourrissent et développent leur imaginaire. La lecture est un moment fort où l'enfant va ressentir des émotions et en mars 2017, une belle rencontre avec Malika Doray, auteur et illustrateur d'albums aura lieu grâce à la Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA)

En Mai 2016, les élèves des classes de Mmes Scarton et Fermaux ont reçu Gilles Bachelet auteur et illustrateur invité par la BDA, un bel échange où l'auteur a expliqué son métier, répondu aux nombreuses questions et réalisé, devant les élèves impressionnés des dessins originaux qu'il a offerts aux enseignantes ainsi qu'à la Bibliothèque.

64 enfants ont participé cette année à l'animation « Dessinons Noël », l'an prochain nous envisageons de réserver cette animation aux enfants inscrits à la Bibliothèque.

En 2016, Arielle a suivi plusieurs formations à la BDA (Rentrée littéraire, les albums pour les tout-petits, aménager et réaménager une bibliothèque ....)

Pour finir une belle citation de Larry Beinhart

*« Les bibliothèques sont des havres de liberté, des refuges propres et secs dans un monde livré aux intempéries »*

Mireille, Loetitia et Arielle





*Mercredi 13 / 07*

*Jeudi 14 / 07*

**FESTIVITÉS : 13 ET 14 JUILLET**

Ce mercredi 13 juillet, a eu lieu la traditionnelle retraite au flambeau. Les familles mazuroises se sont déplacées en nombre pour suivre le cortège les menant, à travers le village, jusqu'au terrain de football où un beau feu d'artifice a été tiré. Cette année, le lieu a été choisi, exceptionnellement, pour des mesures de sécurité. Le feu d'artifice devrait de nouveau revenir Place de la Persévérance en 2017.

Les Mazurois ont, le lendemain, célébré la fête nationale. Accompagnés par l'Union Musicale Revinoise, le conseil municipal et quelques habitants ont défilé du Bochet jusqu'au monument aux morts où une gerbe fleurie a été déposée. Après la lecture du discours de Mme le Maire et à l'issue de la commémoration, une distribution de brioches et un vin d'honneur ont été servis à la salle des fêtes.

L'après-midi, une belle foule d'une quarantaine de jeunes Mazurois a répondu à l'invitation à venir se divertir à la salle polyvalente où des jeux divers et variés ont été organisés. Jean Pierre Bonillo, adjoint, et les volontaires services civiques jouaient le rôle d'animateurs, dans une ambiance conviviale. Courses d'obstacles en tout genre et relais en équipe ont eu beaucoup de succès et ont rythmé cette journée qui s'est terminée par un goûter et des récompenses.



- RÉTROSPECTIVE -





*Dimanche 17 / 07*

## FESTIVITÉ : LA GUINGUETTE

En ce beau dimanche de juillet, notre petit étang est tout pimpant pour accueillir la traditionnelle guinguette. Il faut dire que dès le vendredi, les pêcheurs de l'association avaient troqué leurs cannes contre des débroussailleuses pour une petite coupe d'été.

Le matin, les truites se sont laissées prendre à l'hameçon et l'après-midi, les danseurs se sont laissés griser par l'accordéon. Pendant que l'assemblée s'amuse, les truites réalisent de superbes plonges au milieu des nénuphars.



*Une agréable journée sous un beau soleil.*





*Lundi 18 / 07*

## **HOMMAGE : MINUTE DE SILENCE**

En ce lundi 18 juillet, Madame le Maire a souhaité réunir devant la mairie les habitants des Mazures ainsi que les enfants de l'école pour rendre hommage aux victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet qui a fait 86 morts. Une minute de silence a été observée.

L'horreur des attentats touche les grandes villes, Paris, Berlin, Nice... La quiétude estivale s'est déchirée au plus profond des plus petits villages. Tous ont été une nouvelle fois sidérés. Exprimer sa solidarité et son refus de l'horreur, tel est le sens des manifestations symboliques organisées çà et là. Être ensemble et se recueillir pour avoir moins peur et appeler à la vigilance.





*Samedi 03 / 09*

## VOYAGE DES ANCIENS : PARIS

En ce samedi 3 septembre notre village dort encore quand nous montons dans le bus, il faut dire qu'il n'est que 4 heures du matin. Les deux visites prévues à notre programme sont régies par le code des armées. Nous sommes donc obligés de nous plier à leurs exigences en matière de nombre de visiteurs et d'horaires, ce qui explique notre départ aux aurores. Mais après un petit somme et un délicieux petit déjeuner nous voilà prêts pour pousser la porte du **Quartier des Célestins**.

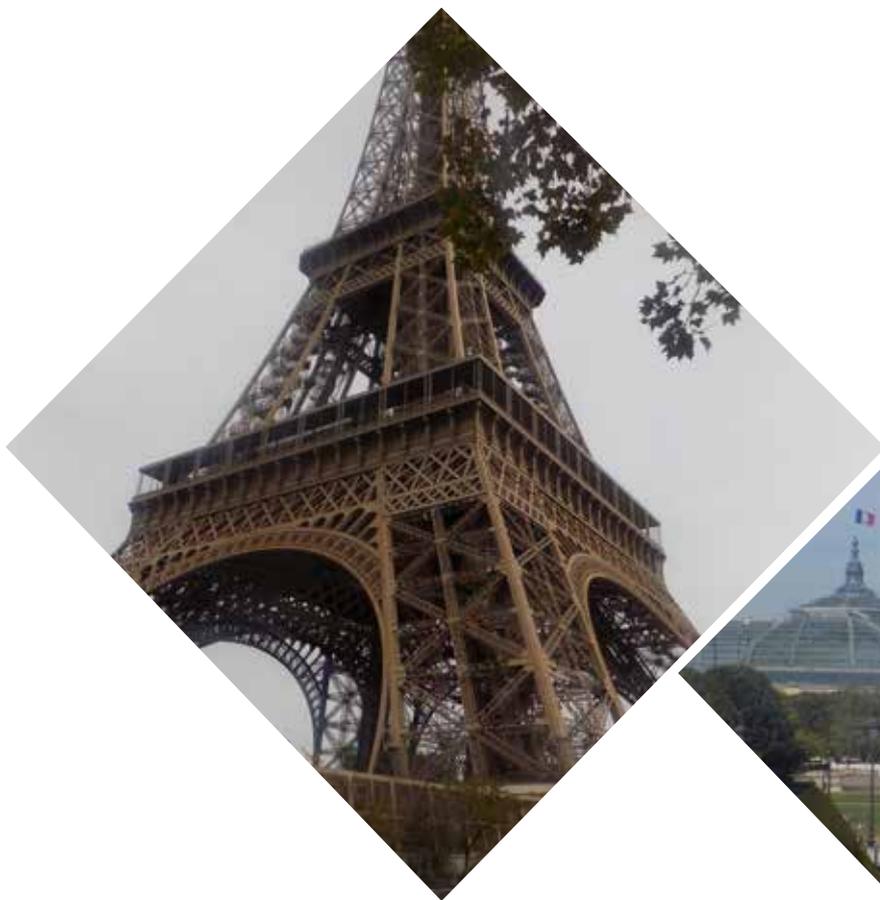
Depuis 1895, ce quartier abrite l'état-major et le régiment de cavalerie de la Garde Républicaine. Sous la conduite de notre guide, nous visitons les écuries, le grand manège et le musée. Les chevaux sont très élégants (et les gardes républicains aussi !!). Au cours de notre visite nous avons trouvé un élément du savoir-faire de l'industrie ardennaise : les abreuvoirs des chevaux. C'est donc avec fierté que Bernard a expliqué à notre guide qu'ils étaient fabriqués sur son ancien lieu de travail, à la Buvette. Et toc, notre guide était scotchée !!

À la suite de cette visite, notre chauffeur nous propose un petit tour des principaux monuments de la Capitale dont il nous explique

l'histoire. Après un arrêt photo à la **Tour Eiffel**, nous sommes accueillis chez le **Père Claude**. Pas de décoration tapageuse, c'est la gastronomie qui prime dans ce restaurant qui était fréquenté régulièrement par Monsieur Jacques CHIRAC. Au menu : apéritif au champagne, salade d'écrevisses, saumon et ses petits légumes et une succulente purée. Ce repas s'est terminé par un baba au rhum (*Ah ! non, excusez-moi, je me suis trompée, c'était un rhum au baba !!*).

Ce sont donc des voyageurs tout guillerets qui remontent dans le bus pour se rendre aux **Invalides**. Après une promenade digestive dans les jardins, nous pénétrons au cœur de ce monument où anecdotes, énigmes et légendes ponctuent notre parcours. Notre visite guidée s'achève par la majestueuse **église du Dôme** qui abrite sous sa coupole le tombeau de Napoléon.

En cette fin d'après-midi, nous prenons de la hauteur, puisqu'en 36 secondes, nous voilà propulsés au 46<sup>e</sup> étage de la **Tour Maine Montparnasse**. Il nous reste une vingtaine de marches à grimper pour nous retrouver sur la plate-forme à ciel ouvert. Ce point de vue unique à 200 m d'altitude nous offre un panorama à 360° sur Paris jusqu'à 40 kms à la ronde.



Pour ce soir, changement d'ambiance puisque nous rejoignons un lieu mythique des nuits montmartroises : **Chez Michou**. Quand nous entrons dans ce cabaret, le maître des lieux est installé à une table, souriant, très élégamment vêtu de bleu, bien entendu. Nous nous prêtons bien volontiers chacun à notre tour à la photo souvenir. Puis nous prenons place à table, nous sommes un peu serrés, mais peu importe car nous dégustons tout d'abord un succulent diner puis pendant deux heures, sur une minuscule scène les artistes transformistes vont se grimer en stars de la chanson pour nous offrir un spectacle de grande qualité. Nous avons ressenti une ambiance très familiale dans ce lieu que Michou gère depuis 1956. Malgré ses 85 printemps, il est présent à chaque représentation, débutant le spectacle par un discours d'un humour un peu coquin. Ce roi des nuits parisiennes est très accessible, ayant un mot aimable pour chacun, faisant à son passage entre les tables un bisou sur la main ou le front des dames. Michou et ses Michettes ont créé un style de spectacle unique

et inimitable où rêves et illusions riment avec justesse et perfection.

*Magnifique.*

Merci à nos deux chauffeurs de chez Meunier.

Nous rentrons aux Mazures le village dort depuis un moment, puisque nous avons fait le tour du cadran. Pour cette escapade parisienne, quatre « petits nouveaux » avaient rejoints la joyeuse troupe des habitués voyageurs. Encore de beaux souvenirs à ranger dans l'album.

*Reportage : Loetitia Da Silva-Manquillet*





*Samedi 24 / 09*

## VOYAGE DES ANCIENS : DES PANTOUFLES ET DES FLEURS

Samedi 24 septembre, il est 9 heures, Bernard et Olivier vont chercher les mamies domiciliées le plus loin du cœur du village puis nous nous regroupons devant la mairie pour le grand départ. Notre journée de détente va nous emmener à la découverte de l'artisanat ardennais en pays sedanais.

Arrivés à Sedan, nous sommes accueillis à **La Pantoufle Ardennaise** par Catherine et Fabien. Ces deux sympathiques sedanais font tourner à eux seuls cette petite entreprise qui crée et fabrique des pantoufles et mules dans un large choix de modèles et de coloris. Le temps de notre visite, une chaude et confortable pantoufle se matérialise devant nous au rythme des machines dont certaines ont plus de 70 ans. Cette visite a suscité en nous le désir irrésistible de les chausser à nos pieds, donc nous passons par la boutique.

Direction le cœur du vieux Sedan pour rejoindre notre restaurant : **La Ronde des Sens**. Cet établissement qui a obtenu dernièrement une étoile au guide Michelin, nous a servi une cuisine moderne et goûteuse. Edouard s'est dévoué bien volontiers pour goûter les vins, nous les dégustons donc avec confiance et délice.

Cet après-midi nous partons dans la campagne sedanaise pour rejoindre le petit village d'Illy pour la visite de l'atelier des **Fleurs Séchées**. Nous nous installons dans la grange où M. Paulais nous présente son métier d'horticulteur au travers d'un diaporama. Depuis 1986, il exploite avec son épouse, 1,5 ha en fleurs destinées à être séchées. Puis Mme Paulais prend la relève, elle nous emmène dans son atelier pour confectionner devant nous une magnifique composition. La boutique nous permet d'acheter de jolis bouquets, nous pourrions en fabriquer nous-mêmes puisque nous repartons avec des gerbes de fleurs séchées.

Ces deux entreprises familiales nous ont ouvert leur porte bien volontiers, pour nous permettre d'aller à la rencontre des secrets de leur artisanat.

Pour le retour, exit l'autoroute monotone, nous prenons le chemin des écoliers. Arrêt surprise aux Ayvelles au restaurant **Le Cheval Blanc**, pour un petit goûter. Et là c'est la pâtisserie ardennaise qui est à l'honneur. Chacun a pu choisir la boisson de son choix et les tartes ardennaise, au sucre, aux pommes et le gâteau au chocolat ont eu un succès fou.

Il est 17h30 nous sommes de retour, nous accompagnons chaque voyageur à son domicile.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales, nos mamies et notre papy, voyageurs d'un jour étant toujours en forme, mais ne dit-on pas que les voyages forment la jeunesse !

*Ce soir, je m'imagine,  
nos anciens assis dans leur  
fauteuil, se reposant de cette  
journée de découvertes, les  
pieds bien au chaud dans  
de confortables pantoufles, les  
admirant leur bouquet de  
souvenirs dans un joli vase.*



Reportage : Loetitia Da Silva-Manquillet



*Jeudi 17 / 09*

*Samedi 05 / 11*

## **RÉCOMPENSES : MAISONS FLEURIES OBTENTION DE LA 3<sup>e</sup> FLEUR**

Les récompensés d'un bon de 60€ pour les  
maisons fleuries :

M. et Mme BARTHELEMY Jacques  
Mme DEFOIN Aurore / Mme RICHARD Émilie  
Mme DOMINGUEZ Maria / M. PERRET Pascal  
Mme FOURNIER Dominique  
M. et Mme LAMPERTI Louis  
M. et Mme LEDOUX Christian  
Mme PRATZ Sandrine / M. DA SILVA Laurent  
M. et Mme SILVENTE André  
M. et Mme TROCHERIE Claude  
M. et Mme VOLCKAERT Maurice

Le 5 novembre 2016, à Troyes, lors d'une  
cérémonie régionale de remise des prix des  
villes et villages fleuris, Madame le Maire des  
Mazures se voit remettre la 3e Fleur, label  
des villes et villages fleuris 2016, attribuée  
par le jury régional. Elle récompense  
le développement du fleurissement du  
village. Cette obtention était une perspective  
annoncée par les élus dès 2014. C'est un  
témoignage du travail remarquable accompli  
par les ouvriers municipaux secondés par les  
jeunes volontaires en service civique.





*Jendredi 06 / 10*

## **RÉCOMPENSE : MÉDAILLE BRUNO ROCHETTE**

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons remis à Bruno la médaille d'argent du travail en présence de ses collègues des services techniques.

Moment emprunt d'émotion ; Bruno est une figure incontournable de la vie communale.

Bruno a commencé sa carrière à Les Mazures en Janvier 1992 en Contrat Emploi Solidarité (CES) pendant deux ans.

Puis deux ans de Contrat Emploi Consolidé (CEC).

Pendant ces quatre années, il a pu passer son permis de conduire et poids lourds 26T.

En Janvier 1996, il est nommé stagiaire Agent d'Entretien et titularisé un an après en janvier 1997.

Janvier 2005 : reclassé au grade d'Agent des Services techniques

Janvier 2007 : intégré au grade d'Adjoint Technique 2ème classe



# Dimanche 23 / 10

## INAUGURATION : CHEMIN DE MÉMOIRE DU JUDENLAGER

C'était le 23 octobre 2016, 74 ans précisément jour pour jour, après la déportation de la majorité des travailleurs forcés juifs à Auschwitz, via le camp de transit de Malines en Belgique. Le numéro spécial du bulletin consacré à cet événement début décembre a rendu compte de l'ampleur de la cérémonie dont l'écho a largement dépassé l'audience du village.

Un complément de couverture de l'évènement à résonance nationale, voire internationale, est utile pour affirmer que des lendemains à l'exercice du devoir de mémoire sont d'ores et déjà en chantier et aussi pour remercier celles et ceux qui ont œuvré depuis mars 2015.

De fait, cette réalisation a mobilisé bon nombre d'acteurs autant pour concevoir ce parcours mémoriel et le réaliser concrètement que pour finaliser l'ensemble des informations à offrir au public sur les 11 panneaux, dont LEDA s'est chargée de la construction et installation

sur le site. Hervé Rogissart a remarquablement coordonné les travaux.

C'est un travail collectif, d'une équipe qui s'est vite retrouvée autour des mêmes valeurs partagées et la volonté de transmettre pour ne pas oublier. La coopération étroite avec l'Association pour la Mémoire du Judenlager, présidée par Yaël Reicher a permis l'accès à des documents et informations qui ont abondé les travaux de l'historien Jean Emile Andreux.

Nous adressons des vifs remerciements pour leur précieuse contribution à Laurence Schram et Danièle Delmaire, Marie France Barbe et Jacques Lambert, à Marie Agnès Hyon-Paul et André Royaux... Réussir ce projet, c'était aussi compter sur la disponibilité des employés municipaux et des secrétaires qui ont été très sollicités et ont supporté des tâches supplémentaires.

Elisabeth Bonillo Deram, Claude Pérignon, Benoît Didier.

Retour furtif sur ce 23 octobre 2016 en images...

*Mobilisation des élus, de jeunes de la commune et des volontaires en service civique pour assurer «l'intendance».*



*Kitty, fille de Jo Peretz, 91 ans, survivant du camp, aux Mazures le 23 octobre... Jo Peretz, dans sa maison de retraite à Toronto fin décembre. Il découvre les documents du Chemin de Mémoire, copies emportées par Kitty.*





# Vendredi 11 / 11

## COMMÉMORATION : ARMISTICE ET DEVOIR DE MÉMOIRE

### Les Mazures poursuivent la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

Les élus des Mazures affichent leur volonté d'entretenir le souvenir des événements marquants qui doivent donner à tous, et aux plus jeunes en particulier, des raisons de maintenir la paix et de ne pas céder à la tentation des extrémismes.

**Une exposition** installée à la salle des fêtes a ouvert l'ensemble des journées qu'ils ont consacrées au devoir de mémoire. La richesse des documents confiés par Les Amis du vieux Warcq et la collection privée de Benoît Didier ont attiré un public avide de connaissances pour cette période qui a vu bon nombre d'hommes tomber aux combats et de nombreuses victimes civiles.

Les jeunes visiteurs des cours moyens de l'École et du centre social sur le temps périscolaire ont montré beaucoup d'intérêt et posé maintes questions, qui au-delà des premières réponses apportées sur place par Arielle Ferreira, ont ouvert bien des pistes de recherches historiques.

Jeudi soir, dans le cadre de l'exposition, l'historien Jacques Lambert, Président de Terres Ardennaises, a donné **une conférence** sur le thème : **BLESSÉS ET MORTS ALLEMANDS EN ARDENNES (1914-1918)**.

Avec le support d'une riche documentation iconographique, le conférencier a invité l'assistance à prendre le regard de l'occupant allemand. Des comparaisons et rapprochements ont été permis pour appréhender le même sort cruel partagé par des hommes de deux nations, subissant un effroyable conflit mondial, réunis dans la souffrance et l'horreur.

Tout au long de la guerre, les blessés allemands des combats de Verdun, de la Marne, de l'Argonne...étaient conduits à l'arrière du front pour être secourus et soignés dans des hôpitaux allemands, des lazarets, qui sont aménagés dans les villes et bourgs ardennais.

Jacques Lambert, auteur de plusieurs ouvrages sur la Grande Guerre dans les Ardennes, a dépeint le quotidien des blessés allemands et l'installation de cimetières pour ceux nombreux qui y décéderont.



Conférence tenue dans le cadre de l'exposition 1916

Le 10 novembre, Jacques Lambert, Président des Éditions Terres Ardennaises, a captivé la trentaine d'auditeurs, amateurs d'Histoire, passionnés par ce récit illustré remarquablement.

Cette entrée de l'histoire permet d'approcher l'organisation allemande des conditions sanitaires et d'accueil des soldats blessés. C'est aussi, en étudiant les sites choisis pour inhumer ceux qui décèdent de leurs blessures, une façon de comprendre mieux les rites allemands et l'importance accordée aux morts qu'un environnement boisé et fleuri doit accueillir pour leur repos éternel. Jacques Lambert a aiguisé les curiosités et invité à découvrir quelques cimetières remarquables qui accueillent des tombes allemandes, tel celui d'Apremont sur Aire. A Chestres, près de Vouziers, un cimetière allemand et un carré tchèque sont accolés aux 2624 tombes de soldats français...

**La rituelle cérémonie du 11 novembre** a réuni au monument aux morts près d'une centaine de Mazurois autour d'Elisabeth Bonillo Deram et des conseillers municipaux. C'est une rencontre bien solennelle qui s'est tenue et qui témoigne de la volonté des habitants d'entretenir le souvenir. L'Union Musicale Revinoise était fidèle au rendez-vous. Des enfants accompagnaient Mme le Maire pour le dépôt d'une gerbe, première initiation à des cérémonies citoyennes dont les adultes ont le devoir de transmission aux plus jeunes. Le moment convivial qui suivit à la salle des fêtes permit aux participants de visiter aussi l'exposition, brioche et verre de l'amitié en mains.



*Samedi 12 / 11*

## **SPECTACLE : CONCERT D'ERIC FRASIAK**

Le concert s'est ouvert par un hommage aux victimes du 13 novembre 2015.

Solennité et émotion. Mme le Maire, Elisabeth Bonillo Deram, a fait lever la salle pour observer une minute de silence. Frasiak aux Mazures, tout comme simultanément Sting au Bataclan, c'est se montrer dignes et refuser la peur que veulent semer les fanatiques !

Qui d'autre pouvait être associé localement à ce moment de recueillement, à cet hommage national aux victimes ? Eric Frasiak, à sa façon, avait réagi aux attentats en janvier 2015, aux massacres de Charlie Hebdo et à l'hypermarché de Vincennes... « Je suis humain », titre phare écrit et composé par « un enfant sans armure ». Émouvante chanson qui s'est inscrite au répertoire des élèves des cours moyens de l'École des Mazures.

Eric Frasiak a élu domicile et studio à Bar le Duc. Il aime repasser par ses Ardennes natales et s'y produire avec ses 4 musiciens virtuoses. Auteur-compositeur-interprète, Eric Frasiak conduit sa carrière sans dévier des valeurs artistiques qu'il a toujours imposées, ni oublier ses origines modestes et son enfance à Sedan.

L'humain, la vraie vie et les modestes, les humbles, les abandonnés par « Monsieur Boulot », inspirent l'émule de François Béranger à qui il doit, à l'adolescence, l'envie d'entrer en musique comme d'autres celle d'entrer en religion. La foi d'Eric Frasiak est d'une autre nature. Le monde est incertain, l'avenir fait peur, mais les messages d'espoir sont là, distillés par une écriture toujours encreée de poésie.

Ses mélodies portent une écriture ciselée et la chanson française est servie de belle façon.

Le concert aux Mazures a coïncidé avec la sortie d'un septième album au titre énigmatique : *Sous mon chapeau*. Sous le couvre chef d'Eric Frasiak, foisonnent, façon Béranger, « tous ces mots terribles qui font des chansons », vivantes du sens que peut donner à l'artiste l'humaine compagnie des femmes et des hommes bien ordinaires. On est loin du virtuel qui fait écran dans les deux sens du mot... et inquiète l'ancien « new Rimbaud » de la place Ducale qui ne « chatait pas sur les forums ».

Nouvel opus, cocktail de chansons sociales, rebelles et chansons d'amour. L'amour ? Un rempart à la barbarie !

Eric Frasiak donne ses instructions

Alexandre et Charles  
aux éclairages



Thierry Mangin-Thro à la console sonorisation

La réussite de ce concert doit aussi à la qualité du plateau technique installé par Exhort Association. Cette entreprise compte à son palmarès la sonorisation de quelques noms connus de la chanson, tels Olivia Ruiz, Jane Birkin ou Michel Jonasz. La mise en lumière particulièrement soignée, dont les musiciens ont vanté la qualité, était réalisée par Alexandre Noizet assisté par son ami Charles.

Bien que trop peu nombreux, le public séduit a remercié le généreux trouvère par une standing ovation après deux heures de plaisir partagé. Nul doute que bien des présents attendent impatiemment le prochain passage ardennais du groupe Eric Frasiak. Ce sera sans doute en mai à Nouzonville.

Organiser un concert, un spectacle vivant aux Mazures, c'est mobiliser beaucoup de monde et d'énergie. L'aménagement de la

salle polyvalente a demandé du temps à l'équipe technique des employés communaux qui ont bien conçu l'environnement pour un confort suffisant en tenant compte des règles de sécurité. L'ensemble de l'organisation était piloté et supervisé par Jean Pierre Bonillo qui s'est assuré le concours d'agents de sécurité pour un tel évènement, tenu à une triste date anniversaire très sensible.

L'expérience de cette soirée musicale remarquable est encourageante à plus d'un titre. Les artistes autant que les techniciens du son de Exhort ont vanté la bonne acoustique de la salle qui pourtant n'a pas pour vocation première d'accueillir des concerts. Et puis, pour ceux qui ont œuvré à la réussite de la soirée, quelle belle rencontre avec Eric Frasiak, un Monsieur de la chanson française d'une grande générosité.

Claude Pérignon

## Extraits

### *Sous mon chapeau*

*Y'a tous ces vers qui prennent leur pied  
A me bousculer les neurones  
Qui écrivent des trucs qui font chialer  
Ou qui gueulent dans le vent des cyclones  
C'est pour pas qu'elles s'envolent  
Qu'elles partent trop tôt  
Qui les garde au chaud, ces belles babioles  
Sous mon chapeau*

*Au milieu de mes idées noires  
S'baladent toujours mes rêves de gosse  
Sur leur vélo. Dans ma mémoire  
Des sacs de billes, des plaies, des bosses  
Je r'vois mon père dans son camion  
Parti trop tôt  
Le temps des cerises, rue d'ma maison  
Sous mon chapeau...*

### *Je suis humain*

*Y'a qu'une cartouche d'encre noire  
Dans mon stylo désarmé  
Juste une plume trempée dans l'espoir  
D'un monde de fraternité*

*Aux fiers messagers de la haine  
J'envoie cet avion de papier  
Chargés des seuls mots de ma peine  
Sur leur tours d'inhumanité...*





*Découvrir la discographie d'Eric Frazier ?*

[WWW.FRAZIAK.COM](http://WWW.FRAZIAK.COM)

**CROCODILE PRODUCTIONS**  
138, Bd de La Rochelle  
55000 BAR LE DUC  
03 29 45 01 01



*Samedi 19 / 11*

## SPECTACLE : «*SALE ATTENTE*» THÉÂTRA ROCROI

### RÉSUMÉ :

*Une patiente qui n'a pas de rendez-vous essaie par tous les moyens de se faire admettre pour une consultation chez un dentiste à l'humour décalé.*

*Mythomane, manipulatrice et même un peu cleptomane, elle essaie de décourager les autres patients de la salle d'attente.*

*Un notaire peu sûr de lui, un travesti colérique, une mère craintive et son fils apaisant, une femme très séduisante et l'ex petit ami de l'assistante dentaire viennent compléter le tableau de ce huis clos au rythme soutenu.*

Plus de 70 de Mazurois se sont déplacés ce samedi, à la salle polyvalente, pour applaudir la troupe de Théâtre Rocroi. Elle a interprété la pièce «*Sale Attente*», une comédie de Franck DIDIER et mise en scène par Serge GAILLOT.

Une belle réussite !

Le petit moment convivial qui a suivi a permis d'apprécier ces artistes passionnés, des «amateurs» au bon sens du terme : ceux qui aiment !





*Vendredi 02 / 12*

## MANIFESTATION : TÉLÉTHON

La commune s'est une nouvelle fois mobilisée pour la 30<sup>e</sup> édition du TÉLÉTHON en organisant diverses activités, dans la salle polyvalente, de 18 heures à 23 heures ainsi que la traditionnelle marche nocturne.

Les apprentis judokas du club des Mazures ont fait une démonstration de leur talent tout comme les gymnastes du club de Nouzonville. S'en sont suivis un lâcher de ballons et la marche nocturne dans le village. Pour assurer la soirée, une vingtaine de bénévoles, représentant 8 associations du village, était présente que ce soit pour la restauration (gaufres, croques-chocolat et autres gâteaux), la tombola départementale, la vente de produits Téléthon ou encore la vente de fleurs.

Les jeux ne manquaient pas avec la présence de jeux sur les abeilles, une pêche aux canards et un billard norvégien. Pour les plus sportifs, des stands de basket, de football (IASTRM) et de tennis de table était mis à disposition.



*1323,58€ ont été récoltés et reversés à l'AFM*



# Samedi 10 / 12

## FESTIVITÉS : LE REPAS DES ANCIENS

Cette année, une surprise attendait nos anciens puisque le Père Noël, malgré son emploi du temps très chargé, avait tenu à faire le déplacement jusqu'aux Mazures pour les accueillir. Il avait donc garé son magnifique traîneau dans la salle polyvalente aux pieds des sapins. Ainsi, tous les invités ont pu réaliser un de leur rêve d'enfant : s'asseoir dans le traîneau à côté du vieux bonhomme pour une photo souvenir.

Après les discours d'usage, les deux personnes les plus âgées de l'assemblée ont été honorées. Madame **GINETTE BONAFE** a reçu un très joli bouquet et Monsieur **FERNAND THOMASSIN** une bouteille de champagne.

C'est le groupe folklorique Les Ramounis de Bosseval qui a ouvert le programme des festivités. Habillés à la mode ardennaise de l'année 1850, ils nous ont présenté un spectacle de danses traditionnelles entrecoupées d'anecdotes villageoises en patois, ce qui nous a fait retrouver un peu de l'histoire de nos ancêtres. Un ben biau divertissement !

Puis, changement de style, puisque nous avons accueillis la troupe des transformistes

belges. Ces élégants artistes vêtus de jolies robes nous ont présenté un spectacle de danses et d'imitations. Ils ont terminé leur show en interprétant une chanson affirmant leur choix et en retirant, devant nous, perruques et robes pour se retrouver habillés en garçon. Un moment étonnant, rempli d'émotion qui a été très applaudi.

La partie dansante a été assurée par l'orchestre de Damien Bérézinski qui nous a proposé un répertoire très varié. Nous avons retrouvé nos deux taxis boys parisiens, Patrick et Gérard qui ont fait plaisir aux mamies en les invitant pour une valse ou un tango. Avec eux nous avons appris une nouvelle façon de danser le twist et redécouvert deux nouvelles danses : le baillon et la tarentèle.

Les enfants du Centre Social avaient réalisé une fresque reprenant les thèmes des animations proposées et c'est vêtus de leurs plus beaux habits qu'ils sont venus danser pour les anciens.

Le succulent repas avait été préparé par le restaurant carolomacérien La Table d'Arthur et l'association Mazuroise La Boîte à Couleurs avait réalisé de magnifiques menus.



La soirée s'est terminée en apothéose grâce aux danseurs et danseuses du Groupe Moving Zone de Charleville. Le spectacle fut remarquable avec des tenues admirables et des chorégraphies variées.

Le final fut spectaculaire, lumineux, apprécié par tout le public et les deux nouvelles recrues très applaudies !!

Cette traditionnelle journée s'est terminée tard dans la soirée.

Je vous fais part d'un mail que j'ai reçu du Père Noël :

*«J'ai trouvé les anciens de votre village très sympathiques et je leur donne rendez-vous l'année prochaine.»*





# Vendredi 20 / 01

## ÉVÉNEMENT : LES VOEUX DU MAIRE

Monsieur le Député

Monsieur le Président de notre Intercommunalité « Vallées et plateau d'Ardenne »

Monsieur le Conseiller Départemental et collègue, Erik

Monsieur Patrick TASSIN, Président du CESER, conseiller économique, social et environnemental de la Région Grand Est.

Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités.

Mazuroises, Mazurois, chers amis,

«ne vous Trumpez pas» cette cérémonie n'est pas en l'honneur de l'investiture.

Cette soirée qui nous réunit toujours aussi nombreux est une tradition à laquelle nous sommes très attachés. Elle est symbolique de partage, de convivialité, d'amitié et l'illustration de la solidarité que des temps difficiles justifient davantage. Ce moment est très important dans la vie d'une commune comme la nôtre.

2015 et 2016, deux années tragiques qui nous ont tous sidérés et meurtris. Années dramatiques pour la France, marquées par des

actes terroristes d'une violence inouïe. Des enfants, des femmes, des hommes de toutes confessions et nationalités confondues perdaient la vie et des familles entières voyaient leur existence basculer vers l'horreur. Je m'autorise ces quelques instants de gravité qui précèdent un moment cérémonial mais festif parce que nous ne pouvons commencer 2017 sans penser à ces victimes, sans penser aux dangers que court notre République...ni ne pas évoquer, plus proches de nous les personnes et familles de notre village confrontées à la maladie, au deuil, pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile, aux victimes trop nombreuses d'une détresse sociale qui prend de l'ampleur.

Avant la rétrospective 2016 et les projets 2017, un petit mot sur notre nouvelle intercommunalité qui existe depuis le 1er janvier, «Vallées et Plateau d'Ardenne», issue de la fusion de «Portes de France» et «Meuse et Semoy». 31 communes, un peu plus de 26 mille habitants, territoire qui s'étend de Hautes-Rivières à Rocroy. Mariage travaillé et réfléchi, et non mariage forcé...Chacun appréciera la ténacité, voir le courage, dont il a fallu faire preuve avec Erik et Régis.

Revenons à notre commune. Je prends, avec mes élus du conseil municipal, l'engagement de publier à mi-mandat un bilan de notre action municipale qui sera publié et diffusé début avril. Au regard de notre profession de foi de 2014, toutes les promesses seront tenues, elles sont déjà bien servies, et abondées de réalisations supplémentaires dont nous avons l'opportunité pour améliorer votre quotidien.

Il faut avancer quelles que soient les adversités, les oppositions systématiques, négatives et mesquines, l'esprit revancharde, voire les diffamations.

L'équipe est solide, solidaire et engagée au service de la commune.

Retour sur l'année 2016 :

\* Ouverture d'un local d'infirmières libérales avec Angélique PETITFILS et Karène GUILLEMARD

\* Démolition d'une maison Route de Revin avec projet de création d'un parking

\* Démolition d'une propriété acquise Rue du Lac au hameau des Vieilles-Forges en vue de la création de 2 à 3 gîtes de taille plus modeste que le gîte existant, en adéquation avec les demandes d'hébergement de familles de 3 ou 4 personnes. Un gîte verra le jour en 2017

\* Travaux d'entretien importants d'amélioration du gîte existant : portail neuf, achats de mobilier et d'électroménager, rénovation peinture et revêtement de sol des chambres

\* Achèvement de la réhabilitation du logement de la ferme de la Grande-Terre

\* Enfouissement et extension des réseaux Electricité et Eau de la Grande-Terre

\* Changement de l'horloge de commande à l'église

\* Achat d'équipement pour les services techniques : nettoyeur haute pression, perche d'élagage, désherbeur thermique, pompe...

\* Création d'une route forestière à la Havetière dans notre forêt communale pour l'exploitation de nos bois

\* Acquisition foncière, d'environ 35 hectares

\* Poursuite de notre partenariat avec LEDA de Revin, cette année les chantiers d'insertion ont travaillé à la remise en état du chemin d'accès derrière le centre social et à la réhabilitation d'une partie de la Chapelle de l'Abbaye. Ils ont également contribué à la réalisation du chemin de mémoire du Judenlager en créant et installant les supports de la signalétique qui le jalonnent

\* Obtention de la 3<sup>e</sup> fleur qui nous sera remise prochainement par la Région

\* Enfin le plus gros des chantiers entrepris, la salle Multisports, multi activités, à vocation culturelle et sportive qui va permettre un accueil plus adapté à un jeune public et un rapprochement avec les acteurs associatifs en facilitant leurs activités. Elle sera achevée en février.

Au-delà de ce copieux programme de travaux, d'autres projets furent conduits avec maîtrise.

En 2016, nous avons accueilli le Congrès Départemental des Anciens Combattants qui a rassemblé des centaines de personnes, pendant 2 jours le Festival délocalisé Contrebande dans lequel nous avons engagé la commune en partenariat avec l'AREL et la commune de Haybes, et le festival des Légendes aux Vieilles-Forges. Ces 3 importantes manifestations ont contribué à la réputation des Mazures, un village qui sait accueillir, en capacité d'apporter une aide technique et logistique pour accompagner les initiatives de qualité.

Notre engagement pour l'exercice du devoir de mémoire, partagé unanimement par l'équipe municipale, a abouti le 23 octobre 2016 après plus d'un an de travail entrepris par le comité scientifique que j'ai installé en février 2015 et sur le site Bellevue, lieu chargé d'Histoire, de l'Histoire du *Judenlager*. Je vous renvoie au numéro spécial Inauguration du Chemin de Mémoire diffusé début décembre.

**IL FAUT AVANCER QUELLES QUE SOIENT LES ADVERSITÉS**

L'évènement a dépassé les limites de notre village pour prendre une dimension nationale et internationale, écho qui forge davantage notre volonté première de contribuer au refus de l'oubli! Ce Chemin balisé, chemin de croix du malheur de travailleurs forcés, est un rempart contre tous les négationnismes et dangers que veulent nous faire courir des populistes en tous genres. Cette réalisation appelle d'autres initiatives pour que vive le souvenir des martyrs du nazisme. Nous nous y employons en étroite coopération avec l'Association pour la mémoire du *Judenlager* des Mazures présidée par Yaël Reicher.

Pour l'année 2017, un programme tout aussi ambitieux, dont je vous livre quelques grandes lignes.

\* En 1<sup>er</sup> la requalification du quartier des Hayettes

\* La mise sous vidéosurveillance de toutes les entrées et sorties du village et du Hameau des Vieilles-Forges

\* La réalisation du 1<sup>er</sup> des 3 gîtes de taille moyenne sur le site des Vieilles-Forges.

\* La création d'une nouvelle bibliothèque est projetée. Bel exemple de réussite ; les actuels locaux sont devenus trop exigus, 271 inscrits, adhésion remarquable, 28% des habitants fréquentent la bibliothèque. La lecture est très importante, Emile Zola a dit : *«Il n'y a jamais trop de livres ! Il en faut, et encore, et toujours ! C'est par le livre, et non par l'épée, que l'humanité vaincra le mensonge et l'injustice, conquerra la paix finale et la fraternité entre les peuples»*.

\* Je n'oublie pas notre engagement à offrir de meilleures conditions d'activité au club de judo et à ses nombreux jeunes Mazurois licenciés, à l'horizon 2017.

En 2017, la politique en faveur des jeunes est reconduite :

\* 3<sup>e</sup> année pour le « passeport culture » pour les jeunes de 9 à 15 ans, d'une valeur de 100€ par jeune, après le lancement en 2015 et une réelle

année d'exercice en 2016 nous constatons l'intérêt porté à cet engagement d'accès aux ressources culturelles. 72 jeunes ont été bénéficiaires cette année.

\* Continuité de l'accueil de Volontaires en Service Civique, nous sommes agréés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. C'est la 3<sup>e</sup> vague de jeunes sous contrat pour 8 mois. 10 jeunes dont 8 Mazurois en ont bénéficié précédemment. Ils ont poursuivi leur projet personnel vers des emplois en CDD ou intégré des formations, enrichis de l'expérience professionnelle acquise avec l'aide de leurs tuteurs Sandrine, Mickaël et Dominique.

Ils sont 4 actuellement, 2 au services techniques : Anthony et Yoann, et 2 au Centre Social : Cécile et Eloïse. Ils sont ici, près de nous ce soir, associés à un moment important de la vie communale. Nos jeunes volontaires, c'est une plus-value certaine pour notre collectivité, dans le cadre de leur mission ils apportent leur touche personnelle, réalisation d'hôtels à insectes,

massifs potagers décoratifs, jardin zen, déco de Noël... Ils méritent nos encouragements et

le soutien que nous leur accordons.

Continuité également dans notre engagement au niveau de l'apprentissage. Nous sommes partisans de la formation en alternance qui donne réalité à toute formation. La commune a été agréée en tant que «maître de stage». Léo, jeune des Mazures, est accueilli au service technique pour 2 ans.

Je constate, et vous avec moi, que l'équipe municipale continue de s'impliquer dans sa politique en faveur des jeunes. Cela représente des mois de travail. Je remercie les élus pour leur investissement en direction de la jeunesse, tant sur leur parcours pour accéder à l'emploi que pour la facilitation de l'accès à la culture et aux pratiques artistiques... De même, j'apprécie leur volonté de diversifier, de renouveler les offres festives et culturelles et l'anticipation qui conduit à vous distribuer ce soir le programme de notre saison culturelle 2017 et du calendrier des manifestations.

Vous le retrouverez également dans le prochain bulletin municipal qui sera diffusé à la fin du mois.

Je remercie tous les bénévoles qui œuvrent dans nos diverses associations. Aux Mazures, nous avons un tissu associatif dynamique qui développe et anime la vie locale, sociale, culturelle et sportive. Vous savez, pratiquants, animateurs et dirigeants, que vous pouvez compter sur un total soutien de la municipalité. Notre devoir est de vous accompagner dans vos activités et projets. Bravo pour votre engagement qui se traduit aussi par davantage d'implication associative dans des actions municipales. Merci à tous.

Merci aux enseignants qui assurent un travail de qualité dans notre école.

Nous avons perdu un emploi, mais l'équipe a tenu bon. D'ailleurs, je n'ai pas fermé la classe et compte bien retrouver rapidement l'effectif suffisant à l'affectation d'un poste. Nous ne pouvons être fatalistes au regard de la baisse du nombre d'enfants scolarisés et nous mènerons les combats économiques utiles au développement, notamment en matière d'emploi dans le cadre de la communauté de communes.

Merci à tous les acteurs, partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises) pour le développement de leurs activités.

Notre zone artisanale s'étoffe, Régis complétera car le développement économique est une compétence de l'intercommunalité.

Merci à ceux qui assurent notre sécurité, la Brigade de Gendarmerie de Renwez, les pompiers du centre de secours de Renwez et Revin.

Merci à tous les services de l'Etat, à nos partenaires VEOLIA, ENEDIS (EDF), ENGIE (GDF), FRANCE TELECOM..... qui assurent au quotidien le service public.

Un grand merci à vous tous pour le Bien Vivre Aux Mazures. Notre village reste profondément humain, tourné vers l'avenir, porteur de valeurs et en premier lieu la générosité et la solidarité.

Merci également aux épouses et maris d'élus qui font preuve d'une très grande patience, de compréhension lors de nos nombreuses absences. Ils et elles gèrent les effets collatéraux de leur engagement et grande disponibilité.

Merci au groupe acoustique « Messieurs DS » (président Damien Huré) pour l'animation de cette soirée.

Enfin Merci au Lycée hôtelier de Revin qui pour la 6ème année consécutive nous fait le plaisir de cette magnifique prestation. Merci Madame La Proviseur. Félicitation à toute votre équipe.

**NOTRE VILLAGE RESTE  
PROFONDÉMENT HUMAIN, TOURNÉ  
VERS L'AVENIR**

**Avec l'équipe municipale je vous souhaite une excellente année 2017, qu'elle soit pleine de joies, et de fraternité. Je forme pour tous des vœux de réussite dans vos projets, des vœux de bonne santé bien sûr et tout simplement beaucoup de bonheur.**

En 2017, soyons heureux ensemble et solidaires dans notre village.

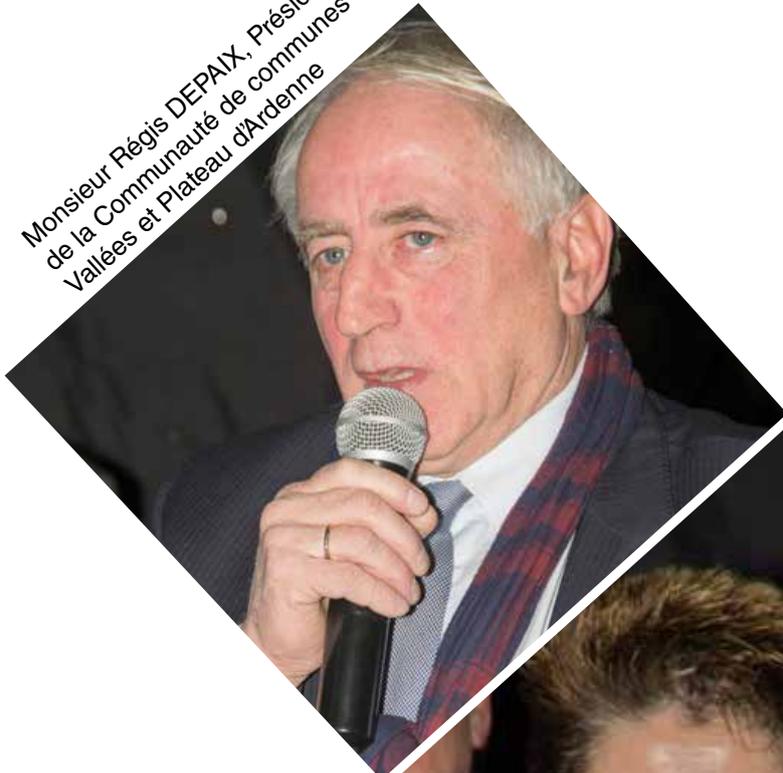
Que les Mazures se développent à la mesure de notre volonté et du dynamisme de ses habitants !

Que vive « VALLÉES ET PLATEAU D'ARDENNE » que nous avons fondée !

*Vive les Mazures en action et Vive la France Debout !*

Elisabeth Bonillo Deram

Monsieur Régis DEPAIX, Président  
de la Communauté de communes  
Vallées et Plateau d'Ardenne



Monsieur Christophe LÉONARD,  
Député des Ardennes





*Vendredi 27 / 01*

## MANIFESTATION : REMISE DES PASSEPORTS CULTURELS

Le passeport culture pour les jeunes de 9 à 15 ans a été initié en 2015 au second semestre. L'année 2016 permet d'apprécier l'impact de ce dispositif pour encourager et diversifier l'accès des jeunes aux ressources culturelles. Sur 76 enfants concernés, 54 ont utilisé ce chéquier d'une valeur de 100 euros en 2016.

Interrogés lors de la remise du passeport 2017, les élèves du CM1 - CM2 ont témoigné de leur utilisation. Le cinéma a été très fréquenté, mais aussi le théâtre de Charleville. Quelques uns sont allés dans un musée, d'autres se sont inscrits à une école de musique, ou découvert Elfy Park...

Les élus apprécient cette fidélisation d'utilisation d'un outil culturel qui se développe.

20 conventions sont signées avec des partenaires divers. D'autres seront contractualisées avec la municipalité, à l'exemple du festival Les Enfants du Cinéma qui pourrait s'ajouter en 2018.

Mme Carole Saillard, Inspectrice de l'Education nationale, et Michel Gabel, Délégué Départemental de l'Education Nationale, ont répondu à l'invitation et participer à la remise du chéquier. Au cours de cette petite cérémonie, tous deux ont fait prendre conscience aux élèves

de l'importance de l'ouverture sur le monde et les autres que permet l'accès aux formes diverses de la Culture. « C'est une chance pour les écoliers des Mazures ! »

Les représentantes des parents d'élèves étaient présentes pour cette occasion et ont joint leurs encouragements pour ce dispositif apprécié.



# Essai sur l'histoire des résineux en Ardenne

Au lendemain de la défaite de Bazeilles en septembre 1870, l'Alsace et le département de la Moselle sont rattachés à l'Allemagne. Par conséquent, les agents des Eaux et Forêts de ces contrées se retrouvent au service de l'administration forestière allemande, ce que n'acceptent pas certains de ces personnels qui profitent de la porosité de la toute nouvelle frontière pour quitter l'Alsace-Lorraine et migrer vers les régions françaises à proximité.

Ainsi, certains de ces personnels se retrouvent en poste dans les Ardennes et fort de leur expérience du versant alsacien des Vosges tentent d'introduire quelques épicéas à la fois par plantation mais aussi par semis dans des zones de forêt d'Ardenne ruinées par l'exploitation du taillis et par l'essartage parfois déjà pratiqué depuis plusieurs siècles (depuis 1580 en forêt de Monthermé par exemple).

On retrouve également dès le tout début du 20ème siècle des semis de pins sylvestre par épandage de graines sur des zones dévastées par des incendies, souvent occasionnés par les locomotives à vapeur en bordure de la voie ferrée Charleville-Givet inaugurée en 1862.

Au sortir de la première guerre mondiale, les travaux de reconstruction sollicitent un volume énorme de bois de charpente et la purge des chênes de nos forêts organisée par l'occupant entre 1914 et 1918 conduit à devoir importer beaucoup de bois de construction résineux.

C'est alors que les services de l'État se rendent compte de la qualité de croissance des épicéas plantés une quarantaine d'année plus tôt et déjà utilisables pour les chantiers de la reconstruction. La décision fut donc prise de continuer à enrésiner en épicéa bon nombre de zones très appauvries par la surexploitation menée par l'occupant pendant la guerre. Sont à noter à cette époque quelques essais de plantation d'autres essences dont les premiers douglas importés des États Unis.

pour les besoins en énergie de l'industrie locale et pour le chauffage des habitants sont de nouveau exploitables à partir des années 30, ce qui correspond aux grands chantiers menés par les chômeurs dans ces mêmes années sous l'impulsion des gouvernements de l'époque qui entreprennent des enrésinements sur des surfaces très importantes (Forêt de la Croix-Scaille, du Franchois, des Manises, etc...) avec fossés de drainage dans les zones humides du plateau jusqu'alors peuplées de bouleaux et de rares chênes, création d'infrastructures de desserte des massifs, etc...

C'est à la même époque qu'est également tentée l'introduction d'autres essences résineuses que l'épicéa, tel que le sapin pectiné, le sapin grandis, différents pins autres que le pin sylvestre, que l'on retrouve encore en peuplement dans nos forêts.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les besoins en bois de construction étant encore un grand sujet conduisant de nouveau à beaucoup d'importation, il fut décidé de créer le fond forestier national (FFN) qui était alimenté par une taxe appliquée sur le bois et qui permit de grands investissements tant en forêt que dans l'industrie du bois durant plusieurs décennies et jusque dans les années 1980. Cette politique incita là encore beaucoup de propriétaires publics comme privés à enrésiner de nouvelles parcelles.

Ce fut le cas sur notre commune à l'Abbaye, au Moulin, aux Aisances et aux Marquisades.

Ce n'est que depuis les années 1990 qu'un débat sur un taux d'enrésinement acceptable dans nos forêts a fait prendre conscience qu'il y a un seuil à ne pas franchir au risque de perturber durablement le fragile équilibre environnemental de nos forêts.

Ainsi, jusqu'au 19ème siècle, nos ascendants ardennais n'avait jamais vu un « sapin » s'ils n'avaient pas eu l'occasion de voyager ou de s'en procurer un pour les fêtes de Noël !!!

## - PAROLE AUX ASSOCIATIONS -

### Speed-ball

#### Association présidée par Danièle FOULON

Le club de speed-ball des Mazures accueille à ce jour une dizaine d'enfants du village ainsi qu'une vingtaine de jeunes de l'IME (Institut médico-éducatif) de Montcy-Notre-Dame. Cette initiative a débuté il y a cinq ans dans le cadre de l'association Loisirs-Forme-Détente. Le speed-ball se trouve être une activité socialisante, bénéfique pour chaque enfant, qui y trouvent un plaisir de jouer ensemble et une certaine confiance en soi. Les enfants sont encadrés par Maxime Denay, ancien champion de France de la discipline et membre très actif de l'association. Les joueurs sont particulièrement motivés et comme chaque année, ils ont participé à la soirée du Téléthon organisée aux Mazures.



*Les entraînements :*

*tous les lundis de*

*18h à 19h*

*à la salle polyvalente.*

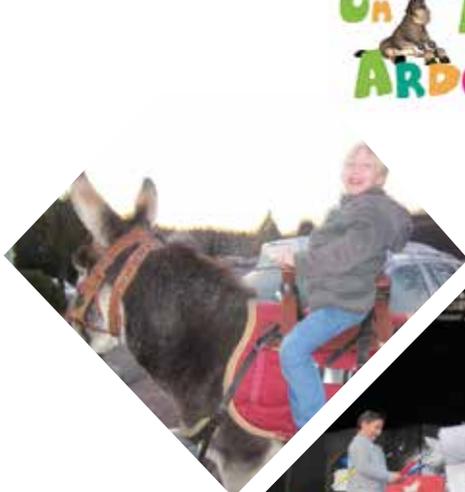
### L'Aep

#### Association présidée par Gilda MAURICE

Le 4 décembre 2016, le traditionnel St Nicolas a été organisé par l'AEP Les Mazures - Sécheval à la salle polyvalente à partir de 15h00. Les quelques 70 enfants ont accueilli sur scène Gilles RIGOLI, magicien de l'Aisne qui les a enchantés avec son spectacle d'apparitions d'animaux.

St Nicolas, avec ses ânes (d'Un Âne en Ardennes), fut ensuite de la partie et l'après-midi s'est clôturée autour d'un goûté composé de gaufres.

Un Âne en  
ARDENNES



L'AEP  
LES MAZURES-SECHEVAL  
organise une



*Soirée Bavaroise* avec Orchestre

« Die Kameraden Musikanten ASBL »

*Samedi 11 février à 19h00*

**Venez Salle Polyvalente**

**costumé !**

25 € adulte ( 15 ans et plus)

15 € ado et enfant

de 10 à 14 ans

Repas gratuit pour les moins de 10 ans

Inscription ACCOMPAGNÉE DE VOTRE  
RÈGLEMENT AVANT LE 1ER FÉVRIER  
chez Mme Karine POUILLAUDE 26  
rue de Gaulle 08500 LES MAZURES  
Tél 06.14.91.24.97 (après 19 heures)

**MENU**

Choucroute  
et ses 4 viandes  
Salade / Fromage  
Dessert

Venez nombreux !

# Le judo

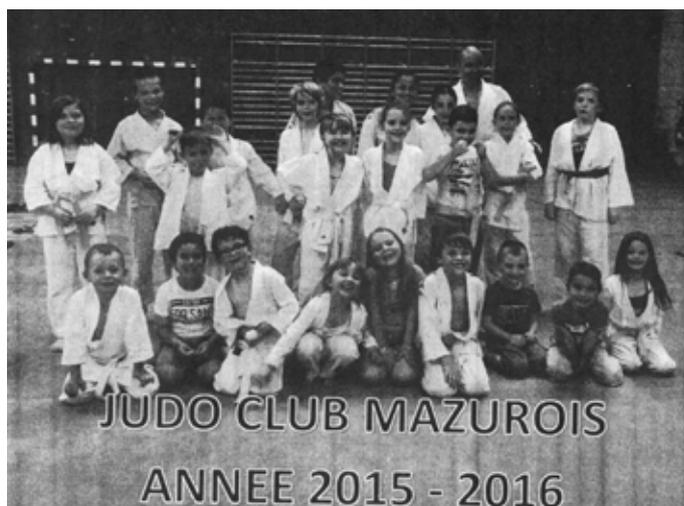
## Association présidée par Valérie CARON

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le Judo Club Mazurois est plus que jamais implanté au sein de notre commune avec un nombre d'adhérents constant et exclusivement mazurois.

Cette année encore, ce ne sont pas moins de 23 jeunes du village, âgés de 5 à 18 ans qui constituent l'équipe d'athlètes.

Le même engouement amène toujours nos jeunes judokas qui viennent pratiquer ce sport à raison – aujourd'hui – d'une fois par semaine, à savoir le **jeudi de 17h45 à 20h**.

*Si cela vous tente, vous êtes les  
bienvenus,  
les inscriptions sont toujours  
possibles !*



# La Truite mazuroise



## Association présidée par Bernard PAPILLIER

L'association La Truite mazuroise a pour objectif : promouvoir l'esprit, l'éthique de la pêche, rassembler tous ceux qui partagent cet esprit et cette technique et qui sont désireux, dans la convivialité et l'amitié, de partager leur expérience.

Si vous souhaitez débiter cette activité, un pêcheur confirmé pourra vous initier aux techniques de la pêche.

VENEZ NOUS REJOINDRE AU BORD DE NOTRE JOLI PETIT ÉTANG DE LA GRANDE TERRE.

## Activités de l'association

- Ouverture de l'étang d'avril à octobre de 8h à 20h
- Rempoissonnement tous les mois
- En juin : une journée de pêche offerte par l'association pour les enfants du village fréquentant le Centre Social. Chaque enfant sera initié par un actionnaire.
- En juillet : une journée de pêche offerte par la Mairie à tous les enfants du village.
- Un dimanche de juillet : journée guinguette. Possibilité pour chaque actionnaire d'inviter des pêcheurs occasionnels (6 prises par invité)
- Cotisation annuelle adulte : 35€ pour 4 prises
- Cotisation annuelle enfant de 6 à 12 ans : 20€ pour 3 prises.

*Bienvenue à tous, petits et grands.*

## Association présidée par Donatien SAINGERY

Week-end chargé pour l'AS-TRM

Samedi 26 novembre, près de 80 enfants âgés de 4 à 6 ans se sont réunis pour le tournoi U7 du club à la salle des sports de Renwez. 16 équipes ardennaises se sont rencontrées durant la journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



*Félicitations à ces petits footballeurs qui ont su pratiquer leur sport avec plaisir !*



### **CLASSEMENT :**

**1er** - Entente Nord / **2** - le Theux 1 / **3** - Nouvion /  
**4** - TRM 2 / **5** - TRM 1 / **6** - Thin Rouvroy 1 / **7** - Launois  
sur Vence / **8** - le Theux 2 / **9** - Villers Semeuse 1 /  
**10** - Thin Rouvroy 2 / **11** - Auvillers-Signy / **12** - Villers  
Semeuse 2 / **13** - Monthermé 1 / **14** - Neuville les  
this / **15** - Monthermé 2 / **16** - TRM 3

Merci aux parents pour leur aide durant cette manifestation.

**Prochains tournois futsal à la salle des sports de Renwez :**

**Catégorie U9 le 21 janvier 2017**  
**Catégorie U11 le 4 février 2017**  
**Catégorie U13 le 11 février 2017**

**Dimanche 27 novembre**, le club organisé son 2<sup>e</sup> loto de sa saison sportive à la salle polyvalente de Les Mazures.

De nombreux participants étaient au rendez-vous.  
Merci aux bénévoles.

**PROCHAINS LOTOS AUX MAZURES :**  
**DIMANCHES 8 JANVIER, 5 MARS ET 2 AVRIL 2017.**



# Le centre socio-culturel

*T'as envie de t'amuser ? Faire des activités des sorties ?*

REJOINS-NOUS AU CLUB JEUNE TOUS LES VENDREDI SOIR DE 20H30 À 23H00

**LE VENDREDI 16/12/2016 « SOIREE DISCO »**  
**LE VENDREDI 06/01/2017 « GALETTE DES ROIS »**  
**LE VENDREDI 20/01/2017 « SORTIE A LA PATINOIRE »**  
**LE VENDREDI 03/02/2017 « SORTIE LASER GAME »**  
**LE VENDREDI 10/02/ 2017 « SOIREE KARAOKE »**

SÉJOUR CHANTIER SOLIDAIRE DU 24 AU 28 OCTOBRE 2016

« **Vivre ensemble et vivre autrement** » : objectifs atteints

Dans le cadre d'un chantier solidaire, 6 jeunes filles du Club jeune du Centre Socio-Culturel de Les Mazures accompagnées de 2 animateurs ont réalisés la rénovation du Hameau de Vaunières dans le sud de la France près de GAP. Ils ont réalisé plusieurs tâches comme de l'enduit à la chaux, de la mosaïque, du jardinage et de la cuisine dans un cadre magnifique en plein cœur de la montagne. L'association du village de jeunes de Vaunières a enrichi les débats, la connaissance et l'ouverture d'esprit entre tous les participants Français et Etrangers (Allemandes, Coréennes, Palestiniennes, Suédoises). Un séjour de découverte constructif et apprécié par les 6 jeunes filles.



Arrivée à Vaunières



Chantier «jardinage»



Chantier «enduit à la chaux»



Chantier «mosaïque»

**POLE SENIORS  
LES MAZURES  
BOURG-FIDELE  
SECHEVAL**



Melle DEJARDIN Amélie  
Responsable Pôle Séniors

Ce que nous réalisons aujourd'hui en direction des séniors (ateliers, actions, santé...) prend une place de plus en plus importante dans la vie du centre social.

10 actions collectives leur sont proposées avec notamment les ateliers des savoir-faire, la gym douce, les sorties culturelles du Pass'culture, les courses hebdomadaires, les repas mensuels, le scrabble, les sorties d'été... Cette année, nous avons organisé une journée à Dunkerque qui a rassemblé près de 40 personnes.

Sont également proposées les actions individuelles comme les petits dépannages, le portage de repas à domicile, l'aide administrative, informatique à domicile, les visites-infos-écoute à domicile... Tous ces ateliers et services rencontrent beaucoup de succès, ils sont menés dans la convivialité et sont véhiculés par des valeurs qui font la force de notre centre social, à savoir le partage, la solidarité, l'échange, l'écoute...

Le centre social attache beaucoup d'importance aux échanges intergénérationnels, les séniors rencontrent les différents secteurs à travers des ateliers comme le temps d'un goûter partagé avec les enfants du multi-accueil et du peri-scolaire.

Nous mettons également un accent tout particulier dans notre démarche de prévention santé ; notre objectif est d'informer, de prévenir. De nombreuses actions sont mises en place comme les bilans de santé, mars bleu pour le dépistage du cancer colorectal, ou encore octobre rose pour le dépistage du cancer du sein...

Notre volonté est de répondre le plus largement aux besoins des séniors de notre territoire. De nouveaux projets, de nouvelles perspectives à venir pour 2017...



# *Guide pratique accueils de loisirs 2016-2017*

Dans le cadre des accueils de loisirs de petites et grandes vacances, vous trouverez ci joint le NOUVEAU fonctionnement qui sera mis en place à compter du 1er septembre 2016.

Ce fonctionnement a été pensé et réfléchi en lien avec la réalité de terrain rencontrée en 2015-2016.

Nous demandons aux familles de respecter le GUIDE DES ACCUEILS DE LOISIRS et la coordination temporelle (date de clôture des inscriptions ect...).

	SUPPORT DE COMMUNICATION	DELAIS D'INSCRIPTION JUSQU'AU :
SESSION OCTOBRE Du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016	SITE INTERNET VENDREDI 2 SEPTEMBRE	MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2016
SESSION HIVER Du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017	SITE INTERNET VENDREDI 2 SEPTEMBRE	MERCREDI 14 DECEMBRE 2016
SESSION PRINTEMPS Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2017	SITE INTERNET VENDREDI 2 SEPTEMBRE	MERCREDI 8 FEVRIER 2017
SESSION JUILLET Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017	SITE INTERNET LE 3 MARS 2017	VENDREDI 7 AVRIL 2017
SESSION AOUT Du lundi 31 juillet au vendredi 1 septembre 2017	SITE INTERNET LE 3 MARS 2017	VENDREDI 7 AVRIL 2017

	THEME
SESSION OCTOBRE Du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016	 <b>POUDLARD 2 :LE RETOUR</b> 
SESSION HIVER Du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017	 <b>ALICE AUX PAYS DES MERVEILLES</b> 
SESSION PRINTEMPS Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2017	 <b>LE PRINTEMPS DES LEGENDES AU MONDE DE CHARLIE ET LA CHOCOLATERIE</b> 
SESSION JUILLET Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017	 <b>MARIONNETTES AND LA CULTURE AU BOUT DES DOIGTS</b>
SESSION AOUT Du lundi 31 juillet au vendredi 1 septembre 2017	 <b>LE TOUR DU MONDE EN 24 JOURS</b>

## *Calendrier de recrutement de l'équipe d'animation « Période des petites/grandes vacances 2017 »*



HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	ÉTÉ	AUTOMNE
Du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017	Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2017	Du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017	Du lundi 31 juillet au vendredi 1 septembre 2017	Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre
Titulaires du BAFA Animatrice/Animateur Stagiaire  Animatrices/Animateurs Sans Formation	Titulaires du BAFA Animatrice/Animateur Stagiaire  Animatrice/Animateur Sans Formation			
DÉPÔT DE CANDIDATURE  10 DECEMBRE 2016	DÉPÔT DE CANDIDATURE  31 JANVIER 2016	DÉPÔT DE CANDIDATURE  31 MARS	DÉPÔT DE CANDIDATURE  31 MARS	DÉPÔT DE CANDIDATURE  1 AOÛT 2017

Veuillez déposer vos lettres de motivation + CV à M. Le Directeur avant la date de fin de dépôt de candidatures à l'adresse suivante :

**CENTRE SOCIO CULTUREL**  
**MATHILDE DIVOY-PECCAVET**  
 5, rue de l'église  
**08500 LES MAZURES**

# Calendrier

## Janvier

- 20 janvier - VOEUX DU MAIRE
- 28 janvier - SPECTACLE CABARET

## Mars

- 31 mars - CONCERT MÉHUL JAZZ ORCHESTRA

## Avril

- 22 avril - CONCERT ENSEMBLE DE TROMPETTES DES ARDENNES

## Mai

- 27 mai - CONTREBANDE

## Juin

- 10 juin - FÊTE DES LAVOIRS / FÊTE FORAINE / CONCERT UMR
- 11 juin - BROCANTE / FÊTE FORAINE

## Juillet

- 13-14 juillet - FESTIVITÉS / CRACHEURS DE FEU ET MASCOTTES
- 16 juillet - LA GUINGUETTE

## Août

- Date à déterminer - CONCERT FESTIVAL DES LÉGENDES

## Septembre

- 29 septembre - RÉPÉTITION GÉNÉRALE EN PUBLIC ROCK SYMPHO

## Octobre

- 13 octobre - THÉÂTRE
- 21 octobre - SOIRÉE JEUNESSE DES MAZ'S

## Novembre

- 18-19 novembre - SALON DES VINS ET MARCHÉ DU TERROIR

## Décembre

- 1<sup>er</sup> décembre - TÉLÉTHON
- 9 décembre - REPAS DES ANCIENS

# - INFORMATIONS DIVERSES -

## La taille des végétaux



- La Mairie de la commune de LES MAZURES,
- Vu le code des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 et L. 2212-2 et L. 2213-1,
- Vu le code civil, notamment ses articles L. 471, 472, 473 et L. 131-1,
- Vu le code de la voirie routière, notamment ses articles R 116-2 et L. 131-1,
- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article D561-24,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2004/462 du 16/10/2004,
- Vu le décret 2015-1769 du 24/12/2015 régissant les Bureaux Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE),
- Vu le règlement sanitaire départemental,
- Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies publiques et des chemins ruraux risquent de compromettre, lorsqu'ils excèdent dans l'espace de ces voies, aussi bien la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière que la conservation même des voies, ainsi que la sécurité et le maintien des réseaux aériens,
- Considérant qu'il est nécessaire de réglementer l'abattage des arbres et branches morts pour assurer la sécurité des personnes et des biens le long des voies publiques et des chemins ruraux,
- Considérant qu'il importe de rappeler aux propriétaires riverains les obligations qui leur incombent à cet égard, ainsi que celles qui leur incombent le long des voies publiques,

### ARRETE

**Article 1 :** Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les porcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les haies doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillir sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

**Article 2 :** Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens installés sur le domaine communal.

**Article 3 :** Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants avant le 31 mars de chaque année.

**Article 4 :** En bordure des voies communales, faite d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet au terme d'un délai de quinze jours, la commune obligera les propriétaires riverains et leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes les voies de droit.

**Article 5 :** En bordure des chemins ruraux, faite d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage prévues aux articles 1 et 2 peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai de quinze jours.

**Article 6 :** En bordure des voies départementales, il est rappelé aux propriétaires riverains et à leurs représentants que le règlement de voirie départementale s'applique. Ce document réglemente les plantations, la hauteur des haies vives, l'élagage et l'abattage des arbres le long du domaine public départemental.

**Article 7 :** Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins. Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants avant le 31 mars de chaque année, la commune les obligera à effectuer l'élagage ou l'abattage par toutes les voies de droit.

**Article 8 :** Les produits de la taille ou de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être élevés au fur et à mesure. Leur éventuelle incinération devra être conforme aux règles de l'arrêté préfectoral n° 2014/612.

**Article 9 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 10 :** Les personnels affectés à la gestion du patrimoine, des espaces verts et du Tercio fontement sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le commandant de la brigade de Gendarmerie de Renvez.

**Article 11 :** Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Certifié rendu exécutoire  
Affiché le 18 juillet 2016  
Fait à LES MAZURES, le 16 juillet 2016  
Le Maire,  
Elisabeth BONNELLO DEJAM

## Agence Nationale des Fréquences

Suite aux nombreuses remarques quant à la mauvaise réception de la télévision, l'ANFR (L'Agence Nationale des Fréquences), nous informe qu'en raison de phénomènes météorologiques particuliers, des conditions de propagation radioélectrique spécifiques et peu fréquentes peuvent engendrer dans notre région des difficultés de réception de la télévision hertzienne terrestre durant plusieurs jours.

Ce phénomène devrait s'estomper rapidement.

## Autorisation de Sortie du Territoire

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST) et des documents suivants :

\* Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr))

\* Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans

\* Original du formulaire cerfa n°15646\*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

**Cette nouvelle démarche ne se fait plus en mairie**, le formulaire cerfa est à télécharger directement à l'adresse ci-dessous, ou à vous procurer en mairie. [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15646.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do)



**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)**  
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE  
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)



<b>1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS</b>
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____
<b>2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION</b>
Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/époux) : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____
Adresse : _____ N° [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (bât. tert.) Type de voie _____ Nom de la voie _____ Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Commune : _____
Pays : _____
Téléphone (recommandé) : _____
Courriel (recommandé) : _____
<b>3. DURÉE DE L'AUTORISATION</b>
La présente autorisation est valable jusqu'au : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
<small>Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.</small>
<b>4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE</b>
« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations » <sup>1)</sup> :
DATE : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____
<small><sup>1)</sup>Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et de amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.</small>
<b>5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>2)</sup> :</b>
Type de document (cocher la case) : <input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Autre _____
Préciser : _____
Délivré(e) le : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
Par (autorité de délivrance) : _____
<small><sup>2)</sup> La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter le nom, prénom, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que date de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.</small>
<small><sup>3)</sup> Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans; Réservataire de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse ; carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Réservataire d'un pays tiers à l'Union européenne ; passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugiés ou pour apatrides, en cours de validité.</small>

# État civil 2016

## Mariages

Christian PEREIRA - Djamila AIT AMAR  
Florent ROUSSEAUX - Mathilde SAINGERY  
Dominique ROVELLO - Monika MAZIERS  
Xavier DEMANCHE - Mariama DAOUDA

## Naissances

Louison PETIT  
Rubben BLIN  
Nathan LEMAIRE HANRION  
Clara MARY  
Mathys CALDARA  
Noham PIOT  
Antoine HYON  
Charles HUGOT

## Décès

Renée Marguerite ORRY née DIÉ  
Blanche M. Louise LÉONARD née FATZ  
Pierre BONILLO  
Bernard FOULON  
Régine DEVALLÉ

# - souvenirs souvenirs -

Reconnaissez-vous quelqu'un ?



**De gauche à droite, de haut en bas**

L'Abbé Laurence, Mlle Marie

1<sup>er</sup> rang : Roland Piot, , Bernard Bartholet, Serge Andry, , Noël Leclet, , Bernard Papillier

2<sup>e</sup> rang : Christiane Jonval, Jocelyne Bettineshi, Nicole Warin, Liliane Andry, Jeanine Tacheny, Nadine Rogissart,

# Vie pratique

## LES HORAIRES À CONNAÎTRE

### Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 9h00 à 13h00  
Mercredi et samedi :  
de 9h00 à 11h30  
Heure de levée du courrier du lundi au samedi :  
11h15

### Mairie

Du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h00 et  
de 13h30 à 17h30  
- Fermée au public  
le mercredi après-midi -

### Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 13h30 à 18h00  
(17h00 en hiver)  
Mercredi et samedi :  
de 9h00 à 12h00 et  
de 13h30 à 18h00  
(17h00 en hiver)

### Bibliothèque

Mercredi :  
de 10h00 à 12h00 et  
de 16h00 à 18h00  
Samedi :  
de 10h00 à 12h00

## VOS INTERLOCUTEURS

Mairie	03.24.40.10.94
École	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel	03.24.40.19.93
Véolia	09.69.32.35.54
Réseau Câblé	03.24.40.10.94
Gendarmerie	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU	15
Pompiers	18
Ambulances (Revin)	
Soussigne	03.24.40.16.40
Coquet	03.24.40.14.45
Dépannage électricité	0810.333.008
Dépannage gaz	0810.433.008
ONF	03.24.40.10.18

## ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LES MAZURES

En tant que nouvel habitant, vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés. Voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la commune :

Ardennes Terres d'Aventures	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Auto Pneus Services	03.24.35.29.25
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)	03.24.40.01.16
Cabinet infirmier (Guillemard Karen et Petitfils Angélique)	03.24.37.69.66
Chavet Alain Plombier Chauffagiste	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité	03.24.41.16.86
DS Innovation Dasilva Laurent	
Création ensemble métallique contemporain	06.82.03.30.38
Frezzato Donge Fabrication	03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
Kranjec Virginie (statut associatif)	
Maquillages festifs et toutages éphémères	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture	03.24.40.27.32
Partylite (France Streibel)	03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
Poles Franck Maçonnerie	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle)	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure	03.24.57.48.17
Stanhome-Kiotis (Bonafé Magalie)	03.24.40.25.14
Stanhome-Kiotis (Durbecq Eliane)	06.85.25.67.24
Vigilec	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie)	06.80.28.85.88